

ÉTUDIER
À L'ESPÉ
DE LORRAINE
MASTER MEEF
PREMIER DEGRÉ

2018
2019

MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

espe

Ecole supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de Nancy-Metz

mgen*

Bien plus qu'une mutuelle la référence solidaire

www.artfulagency - Photo: Jean-Henri Sile. Document non contractuel



Choisissez l'offre MGEN qui va avec votre vie

Maladie, hospitalisation, optique, dentaire, arrêt de travail, invalidité : votre vie et vos besoins peuvent évoluer. Pourquoi, dès lors, votre protection santé et prévoyance n'évoluerait-elle pas en fonction de votre préférence ?

Pour accompagner chaque moment de votre carrière et de votre vie, MGEN propose des offres adaptées qui couvrent efficacement vos frais de santé et de prévoyance en même temps. Vous aussi, comme plus de 3 millions de personnes, faites de la référence solidaire MGEN votre préférence.

MGEN, Mutuelle Générale de l'Education nationale, n°775 685 399, MGEN Vie, n°441 922 002, MGEN Fila, n°440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - MGEN Action sanitaire et sociale, n°441 921 913, MGEN Centres de santé, n°477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du code de la Mutualité.

mgen.fr

Mutuelle Santé
Prévoyance

ÉDITO

Au nom de ses équipes pédagogiques, administratives et techniques, et de ses partenaires, je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue à l'ESPÉ de Lorraine, composante de l'Université de Lorraine.

Vous pouvez être fiers d'entrer dans cette École Supérieure du Professorat et de l'Éducation de Lorraine, institution qui se consacre à la formation initiale et continue des enseignants, du premier degré, du second degré et du supérieur, et des personnels d'éducation.



Le Master MEEF que vous avez choisi a été construit en référence aux directives nationales inscrites dans la loi. Il a pour ambition de vous préparer au métier de professeur des écoles que vous souhaitez exercer, de vous offrir les meilleures chances de réussite aux concours, et de vous donner les moyens d'enrichir vos compétences et vos connaissances en vous confrontant à la rigueur de la recherche universitaire.

Il s'agit donc d'une formation universitaire professionnalisante qui articule tout au long des deux années du master une formation en présentiel ou à distance, une formation en autonomie et une formation par la pratique en stage. Vous serez accompagnés par une équipe pédagogique pluri-catégorielle associant des enseignants et enseignants-chercheurs de l'université, des professionnels enseignants de l'académie et des professionnels intervenant dans le milieu scolaire.

Si ce master vise d'abord une insertion professionnelle en tant que professeur à l'Éducation Nationale, il offre aussi la possibilité d'intégrer en tant que professionnels de l'éducation et de la formation, dans des secteurs d'activités multiples, semi-publics ou privés.

Nous souhaitons placer nos formations dans un processus d'amélioration continue qui s'appuiera, entre autres, sur les retours que vous voudrez bien nous faire. Vous serez appelés en début d'année à proposer des délégués comme interlocuteurs privilégiés des équipes de pilotage. De plus, chacun d'entre vous sera sollicité en fin d'année pour répondre à une enquête dont les résultats dialogués permettront d'améliorer la formation.

Soyez certains que les équipes de l'ESPÉ sont pleinement mobilisées pour mettre leur expérience de la formation des enseignants et leur sens de l'innovation pédagogique au service de votre réussite universitaire et de votre avenir professionnel.

Tous mes vœux vous accompagnent dans votre projet.

Fabien SCHNEIDER
Directeur de l'ESPÉ de Lorraine

SOMMAIRE

L'ESPÉ DE LORRAINE

Missions	P.5
Axes stratégiques	P.7
Organisation et instances	P.7
Organigramme du pilotage	P.9
Sites de formation	P.11
Questions les plus courantes : des interlocuteurs vous répondent	P.22
Maison pour la Science en Lorraine	P.24
IREM de Lorraine	P.27
Action culturelle	P.28

LE MASTER MEEF 1^{ER} DEGRÉ

Objectifs de la formation	P.33
Candidater en master MEEF	P.35
UE, volumes horaires et ECTS	P.36
Certifications (langues, numérique, PSC1)	P.42
Que savoir sur le mémoire de master ?	P.49
Stages en France	P.50
Stages à l'étranger	P.54
Les examens	P.56

LE CONCOURS

Le Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles	P.61
---	------

LA VIE ÉTUDIANTE

Associations d'étudiants	P.65
--------------------------	------

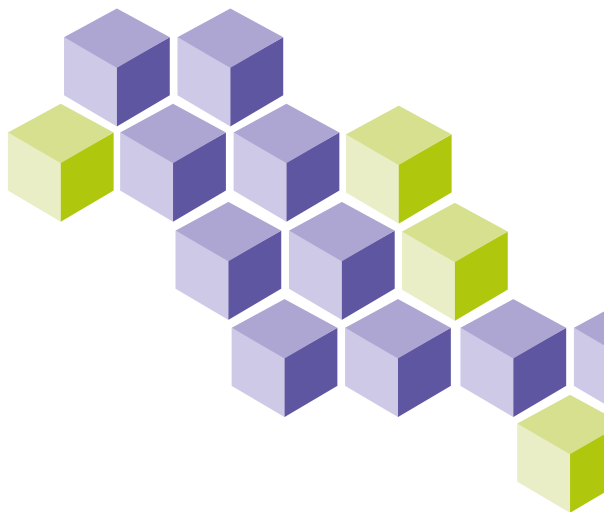
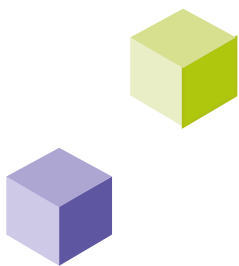
LES SERVICES À DISPOSITION DES ÉTUDIANTS

Les Bibliothèques Universitaires	P.69
Le Centre Audiovisuel Multimédia et ses antennes	P.71
Les services numériques	P.72
Le Service d'orientation et d'insertion professionnelle	P.73
Le sport	P.74
Les services sociaux et de santé	P.76
La valorisation de votre engagement étudiant	P.79

LE CALENDRIER

Calendrier pédagogique 2018 / 2019	P.82
------------------------------------	------

**L'ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DU PROFESSORAT
ET DE L'ÉDUCATION
DE LORRAINE**



L'ESPÉ DE LORRAINE

Les ESPÉ

Créées par la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 « pour la refondation de l'École de la République », les 33 Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation ont ouvert leurs portes en septembre 2013 pour former les étudiants aux métiers du professorat et de l'éducation et proposer des préparations aux concours de recrutement de l'Éducation Nationale. Elles sont structurées en réseau national : le R-ESPÉ. Ce réseau accompagne le fonctionnement et le développement des ESPÉ par des actions de mutualisation, d'échanges et par des projets en matière de formation, de recherche en éducation et d'innovations pédagogiques. Elles sont structurées en réseau national : le R-ESPÉ. Ce réseau accompagne le fonctionnement et le développement des ESPÉ par des actions de mutualisation, d'échanges et par des projets en matière de formation, de recherche en éducation et d'innovations pédagogiques.

En savoir plus : <http://www.reseau-espe.fr>

L'ESPÉ de Lorraine

- Ses missions

A l'instar de toutes les ESPÉ de France, l'ESPÉ de l'Université de Lorraine se voit confier la formation initiale des futurs enseignants (premier degré et second degré) et des personnels d'éducation de l'Académie de Nancy-Metz. Elle forme donc les futurs enseignants, les enseignants en poste, et aussi toute personne se destinant à d'autres métiers de l'éducation et de la formation ou qui souhaite développer des compétences dans le domaine de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. L'ESPÉ de Lorraine contribue par ailleurs à la formation continue de tous ces personnels. Elle participe de plus à la formation des enseignants de l'enseignement supérieur. L'ESPÉ de Lorraine a aussi une mission de recherche disciplinaire et pédagogique. Elle développe enfin des actions de coopération internationale en éducation.

- Le Master MEEF

L'ESPÉ de Lorraine est habilitée à délivrer le diplôme de master des Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) qui se décline en quatre mentions :

- Premier degré (Professeurs des Écoles)
- Second degré (24 parcours disciplinaires, enseignants de collèges, lycées généraux, technologiques et professionnels)
- Encadrement Éducatif (CPE-Conseillers Principaux d'Éducation)
- Pratiques et Ingénierie de la Formation (4 parcours)

Les axes prioritaires du projet stratégique

Dans l'objectif premier d'agir constamment pour améliorer la réussite de tous les élèves, l'ESPÉ de Lorraine a retenu les axes stratégiques suivants pour la période 2018-2022 :

- Finaliser le système de pilotage de la formation d'enseignants portée par l'ESPÉ

- Favoriser le développement professionnel des personnels impliqués dans la formation des enseignants

- Contribuer au développement et à la diffusion de la recherche dans le champ de l'éducation

- Contribuer et renforcer les spécialités lorraines en rapport avec l'éducation et la formation :

> Une formation continuée en Lorraine, en sciences et en mathématiques, ainsi que sur tous les autres champs du développement professionnel

> L'intégration du franco-allemand à la formation

> La formation par la pratique du projet en action culturelle

> Une approche de développement personnel pour tous les élèves

> Une attention particulière pour les voies professionnelles et technologiques

- Contribuer à objectiver, quantifier et mémoriser les résultats des actions mises en œuvre dans un processus d'amélioration continue.



Organisation

L'ESPÉ de Lorraine est structurée en quatre pôles en adéquation avec ses principales missions :

- Pôle 1^{er} degré en charge de la formation initiale des professeurs des écoles (MEEF 1^{er} degré) ;
- Pôle 2nd degré en charge de la formation initiale des professeurs de collège et lycée (enseignants des filières générales, techniques et professionnelles) et des conseillers principaux d'éducation (MEEF 2nd degré et MEEF Encadrement éducatif) ;
- Pôle Pratiques et Ingénierie de la Formation en charge des quatre parcours du master MEEF mention PIF. Ce pôle participe aussi à la formation des enseignants du supérieur ;
- Pôle DDPEN (Développement Professionnel des Personnels de l'Éducation Nationale) contribuant à la formation continue des enseignants 1^{er} et 2nd degrés en lien, entre autres, avec la Maison pour la Science en Lorraine (MSL) et l'Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques (IREM).

Les instances de l'ESPÉ

Ces instances pilotent le fonctionnement de l'École. Elles sont définies par la loi et les statuts de l'ESPÉ. Leur composition précise est consultable en ligne : espe.univ-lorraine.fr/

Le Conseil d'École

La composition du Conseil d'École est définie en référence à la loi et aux statuts de l'école votés par le conseil d'administration de l'Université de Lorraine.

Le Conseil d'École délibère sur l'ensemble des questions concernant l'École en s'appuyant sur les travaux des autres conseils et des commissions dans le respect des textes en vigueur. En particulier, il définit la politique générale de l'École, arrête et en modifie le règlement intérieur, adopte le budget, propose une politique des emplois, adopte les règles relatives aux examens et les modalités de contrôle des connaissances, se prononce sur le programme pédagogique de l'École proposé par le COSP.

Le Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique (COSP)

Le COSP contribue à la réflexion sur les grandes orientations relatives à la politique partenariale et aux activités de formation et de recherche de l'École : il structure les cursus de formations, les activités en lien avec la recherche de l'École, les règles relatives aux examens et les modalités de contrôle des connaissances. Il examine et émet un avis sur les propositions des conseils de perfectionnement des mentions, propose des mesures de nature à favoriser la concertation entre les formateurs et les usagers et à améliorer les conditions de vie et de travail de ces derniers. Enfin, il est consulté sur la politique d'emploi de l'École.

Autres instances

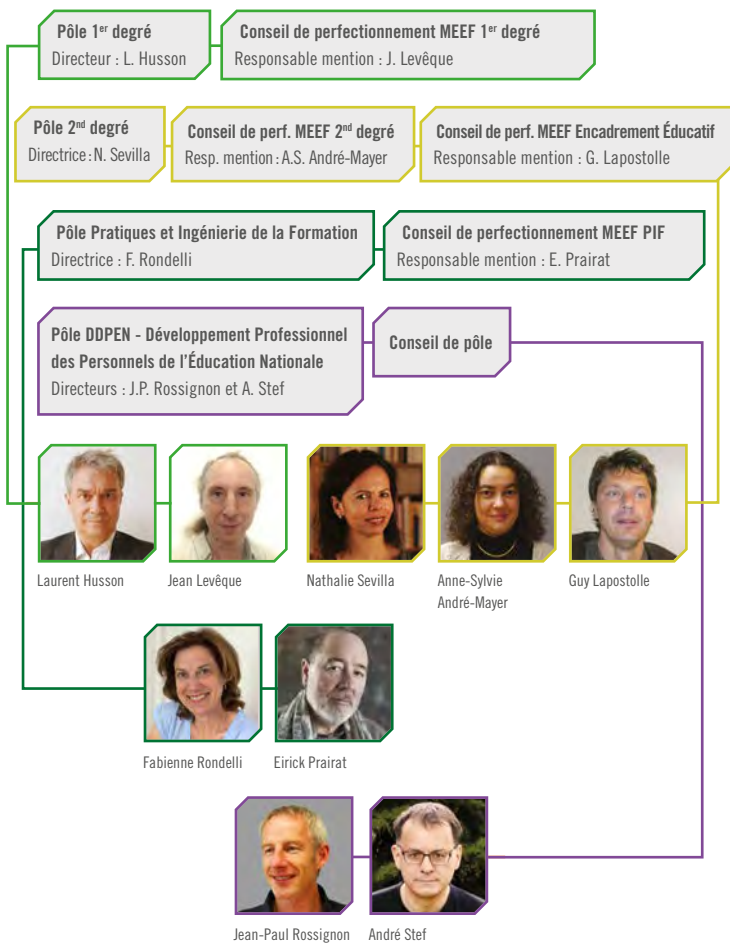
L'ESPÉ de Lorraine a également des conseils de perfectionnement pour chaque mention du master MEEF, ainsi que des Commissions permanentes ou consultatives, comme par exemple, la commission locale d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CLHSCT).

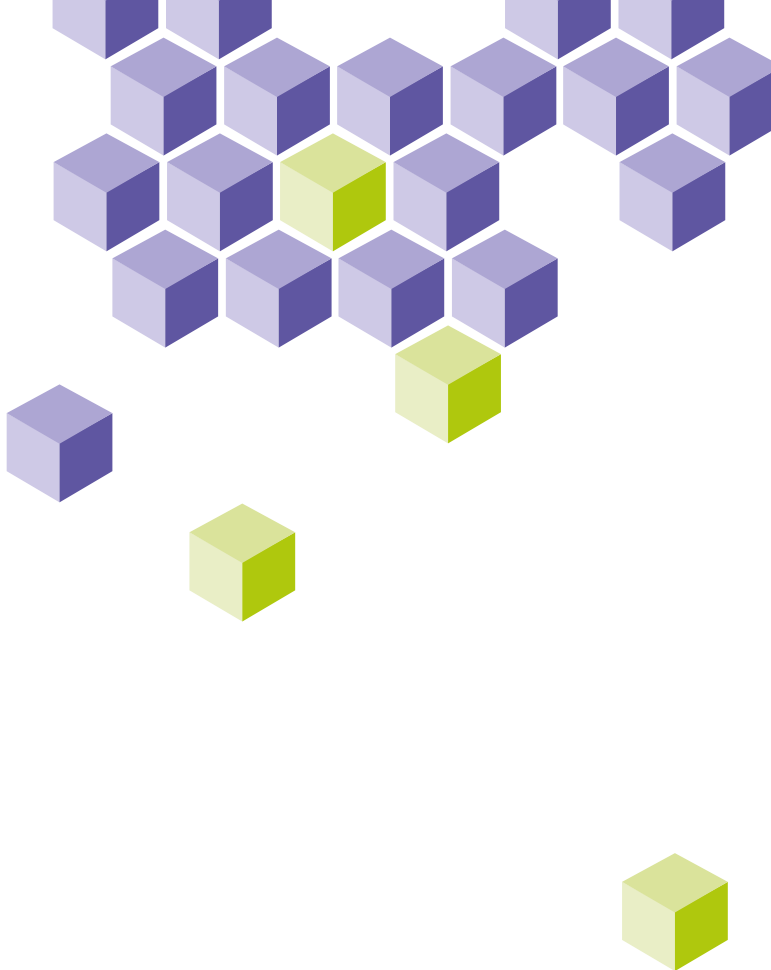


La salle des conseils, bâtiment C - Maxéville

ORGANIGRAMME DU PILOTAGE DE L'ESPÉ DE LORRAINE

Tous les autres organigrammes de l'ESPÉ de Lorraine (sites de formation, services centraux...) sont disponibles en ligne : espe.univ-lorraine.fr (rubrique «Présentation»).





ESPÉ de Lorraine : Sites de formation



Bar-le-Duc



Sarreguemines



Services centraux-Maxéville



Nancy-Maxéville :
bât. Scarpone



Metz-Montigny



Épinal

ESPÉ DE LORRAINE

SITE DE BAR-LE-DUC

Place de l'École Normale - 55000 Bar-le-Duc
Téléphone : 03 72 74 21 00

Responsable des services administratifs

Natacha NIVELET / 03 72 74 21 02 / natacha.nivelet@univ-lorraine.fr

Coordination pédagogique des stages

Nicole AUDOIN LATOURTE / 03 72 74 21 16
Sylvie KYRCHMEYER / 03 72 74 21 06
espe-pedagogie-bld@univ-lorraine.fr

Secrétariat pédagogique et réservation restauration

Karine MIGUET / 03 72 74 21 04
Self service du lundi au vendredi > 12h00-12h45

Bibliothèque Universitaire

Téléphone : 03 72 74 21 08
dloc-buespebarleduc-contact@univ-lorraine.fr
www.bu.univ-lorraine.fr, rubrique Bibliothèques > ESPÉ de Lorraine - BU site Bar-le-Duc

Vie étudiante sur le site

Activités culturelles et sportives
- association «Passe T'en» des étudiants du site
- correspondant SUAPS > Régine NONY
Photocopies gratuites > 100/étudiant pour l'année

Hébergement

Chambres meublées à disposition sur le site.
Tarif applicable du 1^{er} septembre 2018 au 30 juin 2019, 700€ l'année scolaire (soit un loyer mensuel de 70€).
Renseignements auprès du Conseil Départemental de la Meuse
Service Éducation / 03 29 45 78 85 ou meuse.fr

Accès au site

- bus pour les étudiants > ligne 2 direction «Petit Juré»
et descendre à l'arrêt «École Normale»
- plan d'accès disponible en ligne.



*Bar-le-Duc,
automne 2017*



*Un cours d'anglais en extérieur sur notre site de Bar-le-Duc,
automne 2017*



Des étudiants du site d'Épinal participent à l'atelier
« Nos étudiants ont d'incroyables talents »
pendant la journée Art&Culture (avril 2017)



ESPÉ de Lorraine, site d'Épinal, remise des diplômes (juin 2018)

ESPÉ DE LORRAINE

SITE D'ÉPINAL

1 rue Charles Perrault - 88000 Épinal
Téléphone : 03 72 74 21 30

Directeur Gilles LEUVREY

Responsable des services administratifs François BIHRY
03 72 74 21 32 / francois.bihry@univ-lorraine.fr

Service pédagogique

Planification / suivi des stages : Marie THIRIAT
03 72 74 21 36 / marie.thiriat@univ-lorraine.fr

Secrétariat pédagogique : Corinne CHEVRIER
03 72 74 21 33 / corinne.chevrier@univ-lorraine.fr

Numérique

Ernesto FELTRIN / 03 72 74 21 37 / ernesto.feltrin@univ-lorraine.fr
Dominique CLAUDEL / dominique.claudel@univ-lorraine.fr

Bibliothèque Universitaire

Téléphone : 03 72 74 10 80
ddoc-buespeepinal-contact@univ-lorraine.fr
www.bu.univ-lorraine.fr, rubrique Bibliothèques > ESPÉ de Lorraine - BU site Épinal

Vie étudiante sur le site

Activités culturelles et sportives
- association des étudiants : «Maître'S»
- correspondant SUAPS > Claire POIROT / claire.poirot1@ac-nancy-metz.fr
Photocopies carte de 100 photocopies pour 7€ > photocopieuse à la BU.

Restauration

- resto U «La Louvière» 9 rue de la Louvière 88000 Épinal
- sur place : cafétéria avec micro-ondes et fontaine à eau

Accès au site

- parkings auto et vélo sur place
- ligne de bus : gare - ESPÉ - n°4
- plan d'accès disponible en ligne.

L'AGSU et la Maison de l'étudiant, un service unique en lorraine :

La maison de l'étudiant d'Épinal, dirigée par l'AGSU, gère des logements à prix très bas, deux restaurants universitaires, une offre culturelle à des prix négociés (jusqu'à la gratuité), des manifestations étudiantes festives ou d'accompagnement vers l'emploi (notamment : une rencontre étudiants entreprises, simulations d'entretiens, les 12h sportives de l'étudiant, le salon de l'enseignement supérieur, etc.)

Maison de l'étudiant, Espace Louvière 88000 Épinal

www.etudiant-epinal.com

ESPÉ DE LORRAINE

SITE DE METZ-MONTIGNY

16 rue de la Victoire - 57950 Montigny-lès-Metz

Téléphone : 03 72 74 23 50

Accueil du public du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Directeur Denis SOUMAN

Directeur adjoint Olivier MARTIN

Responsable des services administratifs Anne-Laure CORBELLARI

03 72 74 23 57 / espe-resp-metz@univ-lorraine.fr

Service pédagogique

Secrétariats pédagogiques M1 & M2 : bureau 104

espe-pedagogie-mtz@univ-lorraine.fr

Secrétariat Master 1 : Laurent GODART / 03 72 74 23 53

Secrétariat Master 2 : Sophie DUBOURDIEU / 03 72 74 23 55

Planification : Alain EVANGELISTI

Bibliothèque Universitaire

Tél. 03 72 74 10 79

ddoc-buespemontigny-contact@univ-lorraine.fr

www.bu.univ-lorraine.fr, rubrique Bibliothèques

> ESPÉ de Lorraine - BU site Metz-Montigny

Vie étudiante

- association des étudiants «MIFA»,

- SUAPS.

Libre-service impressions et photocopies : carte de 100 tirages à 7€

(vente à l'accueil de 8h30 à 17h) et impressions à la BU.

Atelier Canopé 57

Responsable : Véronique TACIAK / 03 54 50 52 70

www.cndp.fr/crdp-nancy-metz/57/accueil.html

Centre pilote *La main à la pâte* de Metz-Montigny

Responsable : Olivier MARTIN / Bureau 005

<http://www.maisons-pour-la-science.org/fr/lorraine>, rubrique Les Centres Pilotes *La main à la pâte* en Lorraine > Centre Pilote *La main à la pâte* de Metz-Montigny

Restauration

- repas cuisinés servis au self du lundi au vendredi de 12h à 13h15 (sur inscription préalable)

- vente des tickets repas à l'accueil, de 8h30 à 13h

Accès au site

- ligne de bus à 50m du site vers/depuis le centre gare et universités (Ligne L1) avec un départ toutes les 10'

- parkings (auto/vélo) > parking de 120 places accessible par la rue de Reims et parking à vélo non-couvert

- plan d'accès disponible en ligne.



Metz-Montigny : rue de la Victoire



Metz-Montigny : remise des diplômes, juin 2018



Metz-Montigny : rue de Reims



ESPÉ de Lorraine, site de Nancy-Maxéville : remise des diplômes en juin 2018



ESPÉ de Lorraine, site de Nancy-Maxéville : le parc

ESPÉ DE LORRAINE

SITE DE NANCY-MAXÉVILLE

Directeur Éric PEIGNIER

Directeur adjoint Jean-Paul AUBERT

03 72 74 21 71 / jean-paul.aubert@univ-lorraine.fr

A Maxéville :

Site et services centraux de Maxéville : 5 rue Paul Richard - 54320 Maxéville

Accueil et standard (bât. C) : 03 72 74 22 00

Accueil du public du lundi au Vendredi de 7h30 à 12h et de 13h à 18h

A Nancy :

Site de Nancy : 54 bis boulevard de Scarpone - 54000 Nancy

Accueil et standard : 03 72 74 21 70

Accueil du public du lundi au Vendredi de 7h15 à 12h et de 13h15 à 17h

Pascal REPPEL / pascal.reppel@univ-lorraine.fr

Services pédagogiques

Master 1 Florence QUILLOT / 03 72 74 21 76 / florence.sassier@univ-lorraine.fr

Master 2 Karine BRIOT / 03 72 74 21 72 / karine.briot@univ-lorraine.fr

Secrétariat pédagogique

Martine RICHARD / 03 72 74 21 75 / martine.richard@univ-lorraine.fr

Chantal BRUN / 03 72 74 21 73 / chantal.brun@univ-lorraine.fr

Suivi des stages

Jean-Paul AUBERT / 03 72 74 21 71 / jean-paul.aubert@univ-lorraine.fr

Karine BRIOT / 03 72 74 21 72 / karine.briot@univ-lorraine.fr

TICE - Audiovisuel

Daniel RUBENACH / 03 72 74 23 15 / daniel.rubenach@univ-lorraine.fr

Jean-Paul AUBERT / 03 72 74 21 71 / jean-paul.aubert@univ-lorraine.fr

TICE - Informatique > Gilles LEUVREY / gilles.leuvre@univ-lorraine.fr

Bibliothèque Universitaire (Maxéville, bâtiment E)

Téléphone : 03 72 74 10 74

ddoc-buespemaxeville-contact@univ-lorraine.fr

www.bu.univ-lorraine.fr, rubrique Bibliothèques > ESPÉ de Lorraine - BU site Nancy-Maxéville

Vie étudiante sur le site

Activités culturelles et sportives

- Association «IN SITU» des étudiants du site / asso.insitu.iufm@gmail.com

- Correspondant SUAPS : Jean-Charles THOMAS

Restauration

Self-service / Vente tickets : Sophie KESSLER (Site de Maxéville)

sophie.kessler@univ-lorraine.fr

Accès au site

- Parkings (auto/vélo) sur place

- Plan d'accès disponible en ligne.

ESPÉ DE LORRAINE SITE DE SARREGUEMINES

Place Jeanne d'Arc - 57200 Sarreguemines
Téléphone : 03 72 74 23 94

Directrice

Florence SORIANO-GAFIUK

Responsable des services administratifs Anne-Laure CORBELLARI
03 72 74 23 57 / anne-laure.corbellari@univ-lorraine.fr

Secrétariat de direction

Corinne WEISS / 03 72 74 23 94 / corinne.weiss@univ-lorraine.fr

Bibliothèque Universitaire - Centre Holderith

Centre de ressources documentaires

(Français - Allemand - Francique)

ddoc-busarreguemines-contact@univ-lorraine.fr

www.bu.univ-lorraine.fr, rubrique Bibliothèques

> ESPÉ de Lorraine - BU site Sarreguemines

Vie étudiante sur le site

Culture : expositions *Les Arabesques* au Centre Holderith,
projections-débats sur des questions vives dans les locaux de l'ESPÉ
et proximité de salles de cinéma et de la Médiathèque,
Espace détente dans les locaux de l'ESPÉ : salle ouverte sur un
jardin fermé (avec amphithéâtre extérieur).

Restauration

- Cafétéria au lycée technique Henri Nominé (située à quelques centaines de mètres de l'ESPÉ)
- Salle de détente de l'ESPÉ, avec mise à disposition de fours, d'un réfrigérateur et d'un point d'eau
- Commerces de proximité.

Accès au site

- Ligne de bus 3, arrêt «Union»
- Localisation à proximité directe du centre-ville
- Parking : grand espace réservé aux étudiants
- Plan d'accès disponible en ligne.



Visite et animation pédagogique au parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim (JACES 2018)



Les étudiantes de l'ESPÉ de Lorraine, site de Sarreguemines ont reçu en 2018 le prix franco-allemand de la Chancellerie pour leur projet audiovisuel «*Le plaisir d'enseigner l'allemand*».



Sarreguemines : remise des diplômes, printemps 2018

Questions les plus courantes : des interlocuteurs vous répondent

Édition
des diplômes

Inscriptions ESPÉ
et réinscriptions

Attestations
diverses

SERVICE SCOLARITÉ

03 72 74 22 11

5 rue Paul Richard
54320 MAXÉVILLE

espe-scolarite-contact@univ-lorraine.fr

Inscriptions
certification Langues

Consultation
des copies

Bourses d'études

Organisation
des partiels

Congés formation,
Pôle emploi, etc.

Validation des Acquis
de l'Expérience (VAE)

Reprise d'études

SERVICE INGÉNIERIE ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

03 72 74 22 31

espe-sidp-contact@univ-lorraine.fr

Validation des Acquis
Professionnels
et Personnels (VAPP)

Evaluation par les étudiants
des enseignements
et de la formation



La Maison pour la Science en Lorraine au service des professeurs

Située au sein de l'Université de Lorraine, riche de ses 60 laboratoires de recherche, la *Maison pour la science en Lorraine* est un lieu de rencontre, de rapprochement et d'échanges entre deux mondes, celui de l'éducation et celui de la recherche.

La MSL propose et coordonne, en partenariat très fort avec le Rectorat, toutes les actions initiées par l'Académie des sciences : une offre de développement professionnel innovante pour les enseignants, des Centres Pilotes *La main à la pâte* pour des enseignants avec leur classe, les collèges pilotes *La main à la pâte* et le dispositif ASTEP (Accompagnement en Sciences et Technologie à l'École Primaire) avec des étudiants de notre Université.

Véritable prototype piloté au plan national par la Fondation *La main à la pâte*, ce projet bénéficie d'un financement des fonds d'Investissements d'avenir. Il est soutenu par : le Grand Nancy, Metz Métropole, la Communauté d'Agglomération d'Épinal et des partenaires locaux - Canopé, La ligue contre le cancer, la MGEN et le CME 57.

La MSL est implantée sur différents sites de l'ESPÉ à Nancy-Maxéville (qui héberge le centre régional) ainsi qu'à Metz-Montigny et Épinal. Des centres ressources sont de plus implantés dans des zones éloignées des grands centres universitaires pour couvrir l'ensemble du territoire.

Une offre de développement professionnel en sciences et technologie

La MSL propose des formations innovantes en sciences, en technologie et en mathématiques aux professeurs du 1^{er} et du 2nd degrés de l'Académie de Nancy-Metz. Construites en étroite collaboration avec le Rectorat et co-encadrées par des scientifiques de laboratoires et du monde de l'industrie, les actions proposées s'appuient sur des sujets concrets de recherche pour permettre une transposition en classe. Ces actions de formations rapprochent les enseignants de la science vivante et contemporaine.



Animation pédagogique «Paysages et biodiversité» dans la vallée de l'Esch, 2018

Trois Centres Pilotes *La main à la pâte*

Intégrés dans la MSL, ils contribuent à l'accompagnement en sciences et technologie des enseignants de l'école primaire du Grand Nancy, de Metz Métropole et de l'agglomération d'Épinal. Des parcours thématiques de 4 à 8 semaines sont proposés à des classes accueillies au Centre Pilote (d'une demi-journée à deux jours), pour vivre des activités encadrées par des animateurs formés par la MSL. À cette occasion, les élèves et leurs enseignants, découvrent et se familiarisent avec du matériel scientifique et bénéficient d'espaces spécialisés adaptés aux enfants : un planétarium, une mare pédagogique, des salles de sciences et un atelier de technologie. Le Centre Pilote met également à disposition des enseignants des ressources pédagogiques en prêt.

Neuf collèges pilotes *La main à la pâte*

S'inspirant des principes expérimentés depuis plusieurs années à l'école et au collège par *La main à la pâte* et l'Académie des sciences, le réseau des collèges pilotes vise à favoriser au sein des classes, une pratique des sciences et de la technologie attrayante, créative, contemporaine et formatrice, en s'appuyant sur des relations privilégiées avec des chercheurs, des ingénieurs et des techniciens. Le réseau des collèges pilotes *La main à la pâte* en Lorraine compte 9 établissements répartis sur les quatre départements, accompagnés par l'équipe de la MSL.

L'ASTEP

(Accompagnement en Sciences et Technologie à l'École Primaire)

Depuis plusieurs années, plus de 300 étudiants (en L2, L3 ou d'écoles d'ingénieurs) reçoivent une formation pour mettre en œuvre, avec l'enseignant de la classe, la démarche d'investigation scientifique à l'école primaire. Ce projet est souvent pour eux une première expérience concrète dans une classe, incluant la conception pédagogique, la préparation matérielle et l'animation d'une séquence de sciences ou de technologie. Pour certains, ce sera le déclic les incitant à s'engager dans les métiers de l'enseignement et, pour d'autres, l'occasion d'apprendre à expliquer à des plus jeunes des phénomènes scientifiques souvent complexes. Le travail est restitué lors d'une grande manifestation en fin d'année.



ASTEP : évènement «Ramène ta science!», Nancy - 2018

La MSL recrute !

Vous voulez participer aux activités de la MSL en tant qu'animateur et mener des activités scientifiques auprès d'un public d'élèves : la MSL recrute pour ses trois Centres Pilotes et les activités périscolaires des villes de Nancy et Maxéville. Enfin, vous avez la possibilité de participer à des actions dans le cadre de votre cursus. Nous vous invitons à vous renseigner auprès de vos formateurs en sciences.

Contactez nous :

<http://www.maisons-pour-la-science.org/node/3/contact>

Prêt de matériel

Le Centre Pilote *La main à la pâte* du Grand Nancy de la Maison pour la science en Lorraine propose aux étudiants du matériel scientifique et pédagogique en prêt pendant les stages. Pour découvrir et réserver le matériel disponible, consultez la rubrique «ressources pédagogiques» du site du Centre Pilote : maison-pour-la-science-ressources.univ-lorraine.fr/nancy-maxéville

Le matériel est à réserver en ligne (à venir chercher, puis à restituer sur place) au Centre Pilote situé à la Maison pour la science en Lorraine (ESPÉ - 5 rue Paul Richard 54320 Maxéville, Bâtiment A/B).

Contact : 03 72 74 22 84 ou 03 72 74 22 85

Du matériel est également disponible en prêt dans les Centres Pilotes de Metz-Montigny et d'Épinal :

maisons-pour-la-science.org/node20823

maisons-pour-la-science.org/node14320



Centre pilote La Main à la Pâte 57, site de Metz-Montigny : événement «ENIGMA» juin 2018



L'IREM de Lorraine

Créé en 1971, l'Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques de Lorraine (IREM) est une structure interne à l'ESPE de Lorraine depuis 2014 ; situation unique au sein du réseau des 28 IREM de France. L'IREM a pour mission de développer une réflexion sur l'enseignement des mathématiques globales. Il a vocation à participer à la recherche dans le domaine de la formation et de l'enseignement des mathématiques. Il contribue à la formation professionnelle des enseignants de l'académie. Il participe au niveau national à des échanges sur l'enseignement, la didactique, l'histoire et l'épistémologie des mathématiques.

Groupes de travail

Les activités de recherche de l'IREM de Lorraine sont menées au sein de groupes de travail, par exemple :

- « Cycle 3 – premier degré » (Thème : Entrée dans les problèmes par l'image)
- « Apprentissage du code informatique au collège »
- « Algorithmique et programmation au lycée »
- « Jeux dans l'enseignement des maths » ...etc.

Des groupes IREM accueillent des enseignants stagiaires dans le cadre des projets d'étudiants en parcours post-MEEF.

Formation

La formation continue des enseignants du 2nd degré s'effectue dans le cadre du Plan Académique de Formation, en collaboration avec l'inspection pédagogique régionale de mathématiques et le Rectorat (MIFOR). L'IREM intervient en formation continue des enseignants du 1^{er} degré dans le cadre des Animations Pédagogiques obligatoires des professeurs des écoles, en circonscription, avec le soutien des DSDEN de l'Académie.

Diffusion de la culture scientifique

Semaine des Maths, Fête de la Science, congrès MATH en JEANS Metz), challenge « Graine de Sondeur », colloque Cathy Dufour, Math C2+, COPIRELEM Épinal 2017...

Bibliothèque

Vous trouverez dans ses rayons : ouvrages de mathématiques, ouvrages de didactique, productions du réseau des IREM, revues et manuels scolaires.

IREM DE LORRAINE

<http://irem.univ-lorraine.fr>

Campus Aiguillettes - Boulevard des Aiguillettes
BP70239

54506 Vandœuvre-lès-Nancy Cedex

Direction : André Stef 03 72 74 56 61

Secrétariat : Sylvie Sperner 03 72 74 56 60

Bibliothèque : Annie Saltel 03 72 74 56 63

Contact courriel : irem-contact@univ-lorraine.fr



Colloque COPIRELEM,
Épinal - 2017

L'action culturelle à l'ESPÉ de Lorraine

Une politique culturelle exigeante, ouverte au plus grand nombre

En Lorraine, la formation des professeurs est enrichie d'une relation vivante aux arts. On peut compter notamment sur un soutien fort de la Direction Régionale des Affaires Culturelles ainsi que la construction sur le long terme de partenariats solides avec les collectivités (Ville de Maxéville par exemple) et les structures culturelles de diffusion des arts de Lorraine. La culture est inscrite en tant qu'axe stratégique dans le projet 2018-2022 de l'ESPÉ et irrigue ainsi à la fois la formation de nos étudiants et notre territoire, en articulant programmation exigeante et large ouverture à des publics variés : étudiants, personnels, habitants, enseignants et écoliers.

L'éducation aux arts des futurs professeurs est articulée autour de plusieurs axes :

- **la pratique du projet en action culturelle** intégrée dans les enseignements du Master MEEF ;
- **la participation à des ateliers de pratiques culturelles** encadrés par des artistes et des enseignants ;
- **l'initiation aux partenariats** avec des structures et au montage de projet culturel en lien avec des artistes.
- **la promotion de l'art et de la culture dans des lieux dédiés** sur les différents sites de l'ESPÉ comme, par exemple, Le Préau - Espace d'art à Maxéville, membre du LORA (Lorraine Réseau Art Contemporain) et soutenu à la fois par la DRAC et la Ville de Maxéville.

A NOTER !

L'ESPÉ de Lorraine banalise une journée (sans cours) sur l'ensemble de ses sites pour s'associer aux JACES (Journées des Arts et de la Culture dans l'Enseignement Supérieur). L'École propose à cette occasion aux étudiants et à l'ensemble du personnel ateliers de pratiques artistiques, concerts ou visites thématiques (prochaine édition : mercredi 3 avril 2019).

Le Préau programme tout au long de l'année des expositions d'artistes contemporains. Ce lieu, seule structure culturelle de l'université de Lorraine à faire partie du LORA (Lorraine Réseau Art Contemporain), est ouvert à tout public.

Certaines expositions sont déployées simultanément sur plusieurs sites de l'ESPÉ (exemple récent : Nathalie Novi dans 4 BU, printemps 2018).

Des animations pédagogiques et des médiations culturelles sont proposées aux classes (ou à tout autre public : maisons de retraite, publics à besoins particuliers...) et sont encadrées par des étudiants recrutés par le service communication & culture qui peuvent ainsi se former à la médiation dans le cadre d'une activité rémunérée et en lien avec leur formation.

Horaires du Préau des arts

Du lundi au vendredi, de 8h à 18h - Entrée libre / Médiations sur demande

Chargée de mission Arts et Culture : Fabienne Rondelli

Service Communication & Culture

Responsable du service : Marie L'Etang

Assistante Ingénieure de projets culturels : Maud Guély

Nous contacter :

Courriel : espe-culture-contact@univ-lorraine.fr

03 72 74 22 35

Suivre notre actualité :

Page facebook : [@lepreaudearts](https://www.facebook.com/lepreaudearts)

Page web : <http://espe.univ-lorraine.fr/la-culture-lespe-de-lorraine>



Création artistique dans le cadre d'une médiation avec des élèves autour de l'exposition "Paréidolies"
Les artistes : Estelle Chrétien & Malik Boukricha
Le Préau - Juin 2018

À la CASDEN, le collectif est notre moteur !

Créée à l'origine par et pour des enseignants, la CASDEN a peu à peu élargi son périmètre : elle est aujourd'hui la banque coopérative de toute la Fonction publique. Elle partage avec ses Sociétaires le sens de l'intérêt général et du service public et les accompagne au quotidien dans la réalisation de leurs projets personnels et professionnels.

Comme plus d'un million de Sociétaires, faites confiance à la CASDEN !



Pour plus d'informations, contactez votre Chargée de Relation

Enseignement Supérieur et Recherche

Isabelle VICARIO

isabelle.vicario@casden.banquepopulaire.fr

06 08 03 63 97 (Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur)

Découvrez la CASDEN
sur **casden.fr**

Suivez-nous sur

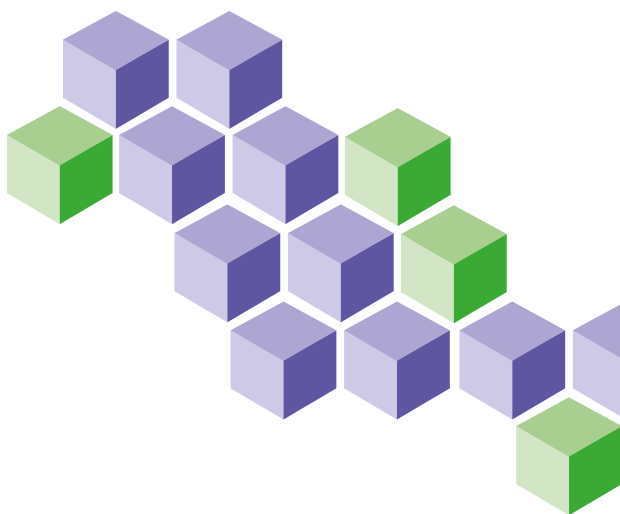
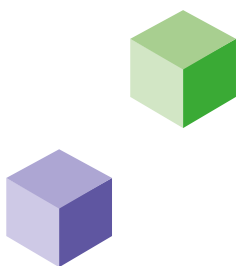


casden

BANQUE POPULAIRE

CASDEN, la banque coopérative
de toute la Fonction publique

LE MASTER MEEF 1^{ER} DEGRÉ



LE MASTER MEEF 1^{ER} DEGRÉ

Objectifs de la formation

La formation initiale des enseignants vise l'acquisition des compétences professionnelles décrites dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1^{er} juillet 2013, Bulletin Officiel n° 30 du 25 juillet 2013). Le Master articule une formation théorique et pratique à l'exercice du futur métier avec la préparation aux épreuves du concours de recrutement, les stages et l'initiation à la recherche.

Les enseignements dispensés sont répartis en quatre blocs :

• Disciplinaire et didactique

La formation au sein des UE (Unités d'Enseignement) disciplinaires ou interdisciplinaires de ce bloc évolue de la maîtrise des savoirs aux apprentissages scolaires en passant par les questions de didactique.

• Recherche

Le travail de mémoire du Master MEEF est initié en M1 et achevé en M2 par l'écriture d'un mémoire. Il contribue au développement de compétences de recherche à un niveau master (délimitation d'un sujet et d'une question, éclairage de la question par une synthèse bibliographique, construction progressive d'un questionnement, appropriation de méthodes de recueil de données...) et de compétences professionnelles, notamment l'observation et l'analyse des pratiques professionnelles.

• Contexte d'exercice du métier

Ces UE traitent de grandes questions concernant l'institution scolaire, des différents niveaux de l'école primaire, les processus d'apprentissage, la prise en compte de la diversité des publics et notamment des élèves à besoin éducatifs particuliers et l'approche inclusive, le socle commun et son approche par compétences, l'évaluation des élèves, la laïcité, la lutte contre les discriminations, l'égalité homme/femme, la conduite de classe et la prévention des violences scolaires...

• Mise en situation professionnelle

La préparation et l'analyse réflexive de la pratique professionnelle sont une composante essentielle de ce bloc, fondé sur des stages communs en M1 et différents en M2 selon le parcours suivi.

Admission en M1

Tout étudiant titulaire d'une licence générale peut candidater en première année de Master MEEF 1^{er} degré. Les candidats sont admis suivant un classement des dossiers recevables en application d'une capacité d'accueil (votée chaque année).

L'accès au Master peut se faire par la voie de la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) et dans ce cadre, certaines UE peuvent faire l'objet de dispenses d'enseignement en fonction du dossier du candidat et des décisions de la commission VAPP du Master MEEF.

Orientation en fin de M1

Les textes officiels de la réforme de la formation des enseignants imposent d'organiser pour l'ensemble des étudiants non lauréats des concours de recrutement un bilan de positionnement. Cette aide au choix d'orientation est apportée à l'étudiant lorsqu'il se repositionne par rapport à l'offre de formation de l'ESPE et de l'Université de Lorraine en fin de M1 ou au tout début de l'année de M2. Le Master PIF comprend un parcours Ingénierie Pédagogique plus particulièrement destiné aux étudiants souhaitant s'orienter vers les métiers de l'éducation et de la formation hors professorat des écoles.

Les parcours en M2

Les étudiants du Master MEEF 1^{er} degré de M2 peuvent poursuivre leur formation en Master MEEF 1^{er} degré au sein des parcours Enseignement et alternance (PEA) ou Enseignement et pratique accompagnée (PEPA).

Parcours «Enseignement et alternance» (PEA)

Il est destiné exclusivement aux étudiants ayant réussi le concours du CRPE qui deviennent alors EFS : Étudiants Fonctionnaires Stagiaires. L'objectif de ce parcours est de poursuivre la formation au métier de professeur des écoles par une alternance entre la formation à l'ESPE et une pratique professionnelle de terrain en responsabilité (12h réparties sur 2 à 2,5 jours par semaine).

Parcours «Enseignement et pratique accompagnée» (PEPA)

Il est prioritairement destiné aux étudiants souhaitant poursuivre une formation au métier de professeur des écoles et désireux de se représenter au concours du CRPE. Les étudiants effectueront un stage en plusieurs périodes, d'une durée équivalente à neuf semaines, dont cinq semaines en école en pratique accompagnée et quatre semaines en lien avec l'option choisie en M2.

Zoom sur le Service Ingénierie et Développement Professionnel de l'ESPE de Lorraine

Ses principales missions portent :

- sur l'accueil, l'information, l'orientation, le suivi des publics en reprise d'étude ainsi que le pilotage des opérations liées à la VAPP (permet d'accéder directement à une formation universitaire sans avoir le diplôme requis, en faisant valider une expérience professionnelle (salariée ou non), des études ou acquis personnels) et à la VAE (permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme à condition de justifier de compétences professionnelles acquises dans l'exercice d'une activité salariée, non salariée, bénévole) ;
- sur l'évaluation des formations et des enseignements.

Contact : espe-sidp-contact@univ-lorraine.fr

Candidature et inscription administrative au master

Candidature

L'étudiant transmet sa candidature, à partir du mois de mars précédent l'année souhaitée d'inscription, via le portail e-candidat : <https://ecandidat.univ-lorraine.fr>

Les candidats sont admis suivant un classement des dossiers recevables en application d'une capacité d'accueil (votée chaque année).

Première inscription

Si le dossier est retenu, l'étudiant procède à son inscription en juillet. L'inscription se déroule en présentiel auprès du service de la scolarité (Maxéville, services centraux). Il doit alors :

- remettre à la scolarité de l'ESPE les pièces justificatives demandées;
- payer ses droits d'inscription et la contribution Vie Étudiante ;
- justifier, le cas échéant, son statut (boursier, salarié...).

À l'issue de l'inscription, sa carte d'étudiant et les autres documents d'information lui sont remis, ainsi que les dates importantes de la rentrée universitaire.

Réinscription d'un étudiant ayant déjà été inscrit en Master MEEF 1^{er} degré

Suite au jury de juillet du Master, l'étudiant reçoit un message lui signifiant les modalités de réinscription en master.

Aménagement d'études

Les étudiants ayant des charges particulières peuvent demander à bénéficier d'un aménagement d'études permettant une dispense de présence limitée à certains cours et la possibilité de bénéficier, en cas de contrôle continu, de l'épreuve de substitution. Un tel aménagement ne s'applique pas aux stages. Une campagne est réalisée chaque année entre septembre et octobre. Les étudiants sont avertis par le service scolarité. L'acceptation ou le refus de l'aménagement d'études est du ressort du directeur de pôle 1^{er} degré.

En ligne :

Toutes les informations liées aux modalités de candidature et d'inscription en Master MEEF sont disponibles en ligne sur notre site internet et régulièrement mises à jour :

<http://www.espe.univ-lorraine.fr>

Rubrique «FORMATIONS»

Master MEEF 1^{er} degré

UE, volumes horaires ECTS

1 ^{ère} année			
Semestre 7			
4 semaines de stage en école réparties sur S7 et S8			
Statut UE ¹	UE / Unités d'enseignement	Volume horaire	ECTS
F	700 Préparation à la certification PSC1	(9)	0
C	709 Renforcement de la pratique d'une langue étrangère	27	1
O	710 Numérique, apprentissage et enseignement (1/3)	15	1
O	712 Maîtrise et enseignement des savoirs scolaires en français	45	4
O	713 Maîtrise et enseignement des savoirs scolaires en mathématiques	45	4
O	714 Maîtrise et enseignement des savoirs scolaires en EPS	18	2
O	715 Maîtrise et enseignement des savoirs scolaires en sciences et technologie	36	3
O	716 Maîtrise et enseignement des savoirs scolaires en histoire et géographie	36	3
O	717 Maîtrise et enseignement des savoirs scolaires liés à l'éducation artistique (arts plastiques, éducation musicale et chant choral)	36	3
O	730 Initiation à la recherche (1/4)	15	3
O	740 Connaissance du système éducatif et des publics scolaires (1/2)	30	3
	Total (sans l'UE 700 facultative)	303	30

¹ F : UE facultative, O : UE obligatoire, C : UE obligatoires pour lesquelles un choix est nécessaire, que ce soit entre des langues ou des groupes disciplinaires

Master MEEF 1^{er} degré

UE, volumes horaires ECTS

1 ^{ère} année			
Semestre 8			
4 semaines de stage en école réparties sur S7 et S8			
Statut UE ²	UE / Unités d'enseignement	Volume horaire	ECTS
O	810 Numérique, apprentissage et enseignement (2/3)	15	2
O	811 Didactique et enseignement - apprentissage des langues	18	3
O	812 Didactique des savoirs scolaires en français	30	3
O	813 Didactique des savoirs scolaires en mathématiques	30	3
O	814 Didactique des savoirs scolaires en EPS	30	3
C	818 Didactique des savoirs scolaires à choisir entre : (1) sciences et technologie, (2) histoire, géographie (3) enseignement moral et civique, (4) arts plastiques, (5) éducation musicale et chant choral	30	4
C	820 Atelier de polyvalence, projet et pratiques innovantes (1/2) ou DNL (Sarreguemines)	27	3
O	830 Initiation et travail d'étude et de recherche en Éducation (2/4)	12	3
O	840 Connaissance du système éducatif et des publics scolaires (2/2)	24	3
O	850 Expérience professionnelle en alternance et développement de compétences (12 heures anticipées en S7)	39	3
	Total	255	30

² O : UE obligatoire, C : UE obligatoires pour lesquelles un choix est nécessaire, que ce soit entre des langues ou des groupes disciplinaires

Master MEEF 1^{er} degré, parcours «Enseignement et alternance»

UE, volumes horaires et ECTS

2^{ème} année

Semestre 9 : *mi-temps en responsabilité*

Statut UE ³	UE / Unités d'enseignement	Volume horaire	ECTS
C	911.1 / 911.2 Le socle commun : l'apprentissage d'une langue étrangère à l'école	15	2
O	912.1 Le socle commun : français et mathématiques. Les apprentissages et la prise en compte de l'élève.	30	7
C	918.1 Le socle commun : culture humaniste et éléments de culture scientifique. Les apprentis- sages et la prise en compte de l'élève	32	8
O	930.1 Initiation à la recherche (3/4)	8 (+ tutorat)	2
O	940.1 Agir au sein de la communauté éducative - l'adaptation de l'action éducative	23	3
O	950.1 Expérience professionnelle en alternance et développement des compétences (1/2)	30 (+ tutorat)	8
O	951.1 Initiation à la recherche (3/4)	8 (+ tutorat)	2
	Total	146	30

³F : UE facultative, O : UE obligatoire, C : UE obligatoires pour lesquelles un choix est nécessaire, que ce soit entre des langues ou des groupes disciplinaires

Master MEEF 1^{er} degré, parcours «Enseignement et alternance»

UE, volumes horaires et ECTS

2^{ème} année

Parcours « Enseignement et alternance » (PEA)

Semestre 10 : *mi-temps en responsabilité*

Statut UE ⁴	UE / Unités d'enseignement	Volume horaire	ECTS
F	1000 Préparation de la certification C2i2e	(12)	(0)
F	1009 Renforcement de la pratique d'une langue étrangère	(27)	(2)*
O	1012.1 Le socle commun : français et mathématiques - Les apprentissages et la prise en compte de l'élève (2/2)	28	4
C	1020.1 (tous sites, sauf Sarreguemines) Atelier Polyvalence, projet et pratiques innovantes : culture humaniste et scientifique (3/3)	18	2
O	1020.1 (Sarreguemines) DNL : Disciplines Non Linguistiques	36	2
O	1040.1 Les défis de l'école - analyse de problématiques éducatives	30	3
O	1050.1 Expérience professionnelle en alternance et développement de compétences (2/2)	20 (+ tutorat)	10
O	1051.1 Initiation à la recherche (4/4)	4 (+ tutorat)	10
O	1052.1 Numérique, apprentissage et enseignement (3/3)	12	1
	Total (pour tous les sites de formation, sauf Sarreguemines et sans les UE facultatives)	112	30
	Total site de Sarreguemines	120	30

* ECTS surnuméraires

⁴F : UE facultative, O : UE obligatoire, C : UE obligatoires pour lesquelles un choix est nécessaire, que ce soit entre des langues ou des groupes disciplinaires

Master 1^{er} degré, parcours «Enseignement et pratique accompagnée»

UE, volumes horaires et ECTS

2 ^{ème} année			
Semestre 9 (9 semaines de stage dont 5 en école réparties en S9 et S10)			
Statut UE ⁵	UE / Unités d'enseignement	Volume horaire	ECTS
F	902.2 UE facultative d'adaptation au concours (1/2)	(15)	(0)
C	911.2 Le socle commun : l'apprentissage d'une langue étrangère à l'école	15	2
O	912.2 Le socle commun : français et mathématiques. Les apprentissage et la prise en compte de l'élève (1/2)	30	6
C	918.2 Le socle commun : culture humaniste et scientifique. Les apprentissages et la prise en compte de l'élève	32	6
O	930.2 Initiation à la recherche (3/4)	8 (+ tutorat)	2
O	940.2 Agir au sein de la communauté éducative (l'adaptation de l'action éducative, les partenariats et l'articulation scolaire/périscolaire)	35	5
O	950.2 Expérience professionnelle et développement de compétences (1/2)	20 (+ tutorat)	6
C	960.2 Option au choix entre : éducation scientifique, éducation artistique et culturelle, éducation à et par le numérique, intervention éducative et publics spécifiques, éducation aux langues et interculturelité (1/2)	32	3
Total (sans l'UE 902.2 facultative)		172	30

⁵ F : UE facultative, O : UE obligatoire, C : UE obligatoires pour lesquelles un choix est nécessaire, que ce soit entre des langues ou des groupes disciplinaires

Master 1^{er} degré, parcours «Enseignement et pratique accompagnée»

UE, volumes horaires et ECTS

2^{ème} année

Semestre 10 : 9 semaines de stage dont 5 en école réparties en S9 et S10

Statut UE ⁶	UE / Unités d'enseignement	Volume horaire	ECTS
F	1000 Préparation de la certification C2i2e	(12)	(0)
F	1002.2 UE facultative d'adaptation au concours (2/2)	(15)	(0)
F	1009 Renforcement de la pratique d'une langue étrangère	(27)	(2)*
O	1010.2 Numérique, enseignement et apprentissage (3/3)	12	1
O	1012.2 Le socle commun : français et mathématiques - Les apprentissages et la prise en compte de l'élève (2/2)	28	2
C	1018.2 Complément didactique (au choix)	21	2
C	1020.2 Atelier polyvalence, projet et pratiques innovantes (culture humaniste et éléments de culture scientifique) (3/3)	18	2
O	1030.2 Initiation à la recherche (4/4)	4 (+ tutorat)	10
O	1040.2 Les défis de l'école - analyse de problématiques éducatives	30	3
O	1050.2 Expérience professionnelle et développement de compétences (2/2)	15 (+ tutorat)	6
C	1060.2 Option : suite de l'option choisie en S9 (2/2)	32	4
Total (sans les UE 1000, 1009 et 1002.2 facultatives)		160	30

* ECTS surnuméraires

⁶F : UE facultative, O : UE obligatoire, C : UE obligatoires pour lesquelles un choix est nécessaire, que ce soit entre des langues ou des groupes disciplinaires

Certifications

L'exigence des certifications en langue et C2i2e est-elle maintenue dans le cadre de la réforme de la formation des enseignants ?

Les compétences en langue vivante et en informatique sont des compétences liées à l'exercice du métier d'enseignant. **Elles seront acquises lors de la formation master MEEF qui intègre des UE ou des enseignements en langue étrangère et en formation au numérique, crédités d'ECTS.**

Cette information a été publiée sur le site web du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche le 27.08.2013 et régulièrement mise à jour depuis.

Langues étrangères

En première année de master

En référence au cadre national des masters (Arrêté du 22 janvier 2014) et au cadre national des masters MEEF (Arrêté du 27 août 2013), la validation de l'aptitude à maîtriser une langue vivante étrangère fait partie des obligations requises pour l'obtention d'un master.

Une UE de Langues est obligatoire pour tous les étudiants de M1.

Selon les sites de formation, plusieurs choix sont possibles parmi les 4 langues suivantes : allemand, anglais, espagnol ou italien. Deux ECTS sont attribués à cette UE.

Ne pas obtenir la moyenne à l'UE de Pratique d'une langue étrangère en M1 implique le suivi et l'évaluation de l'UE de Pratique d'une langue étrangère de M2 (UE 1009).

L'étudiant aura à fournir un volume de travail personnel variable selon ses compétences en langues. Il bénéficie de 24h de formation avec pour objectifs d'atteindre au moins un niveau B2 du Cadre Européen de Référence pour les Langues (CECRL), d'améliorer sa pratique dans chacune des compétences langagières (oral et écrit) et de développer des compétences d'auto-apprentissage en langue.

En deuxième année de master

L'étudiant n'ayant pas obtenu la moyenne à l'UE de langue en M1 doit suivre et valider une UE langue étrangère en M2 : 24h d'enseignement en présentiel et à distance. L'UE proposée en M2 est créditée de 2 ECTS surnuméraires et validée par *quitus* pour les étudiants qui la valideront. L'obtention du master reste soumise à la validation de l'UE de Langues.

Certifications en langues étrangères

L'étudiant inscrit à l'ESPÉ de Lorraine qui souhaite se présenter à une certification en langue étrangère, peut s'inscrire à tarif étudiant, aux sessions de certifications organisées par l'Université de Lorraine, en particulier le CLES B2 (allemand, anglais, espagnol, italien...).

Les procédures d'inscription sont communiquées sur le site de l'Université de Lorraine :

<http://www.univ-lorraine.fr/formation/certifications>

Il s'agit d'une démarche personnelle de l'étudiant. Il reste libre de se présenter, à sa charge, à toute autre certification organisée en dehors de son établissement.

Pour toute information concernant le CLES B2 :

<https://www.certification-cles.fr>

ou depuis le site internet de l'Université de Lorraine.



Les enseignants de langues à la rencontre des futurs étudiants, Journée Portes Ouvertes - mars 2018

Le numérique

Formation au et par le numérique

La prise en compte du numérique dans les masters de l'ESPÉ vise deux objectifs, celui de former au numérique et celui de former par le numérique.

La formation et la mobilisation des compétences C2i2e se réalisent tout au long du master. La formation s'effectue de manière transversale dans les différentes UE du master et de façon spécifique dans les UE consacrées au numérique dont l'UE « préparation à la certification au C2i2e ».

Le C2i@ niveau 2 «enseignant» (C2i2e)

Le C2i niveau 1 n'est pas exigé à l'entrée dans le master MEEF mais le C2i2e suppose la maîtrise des compétences du C2i niveau 1.

Le Certificat Informatique et internet@ niveau 2 «enseignant» (C2i2e) est devenu le cadre de référence de la formation au numérique pour les masters dépendant des ESPÉ. Il est associé au développement d'une culture numérique pour les étudiants.

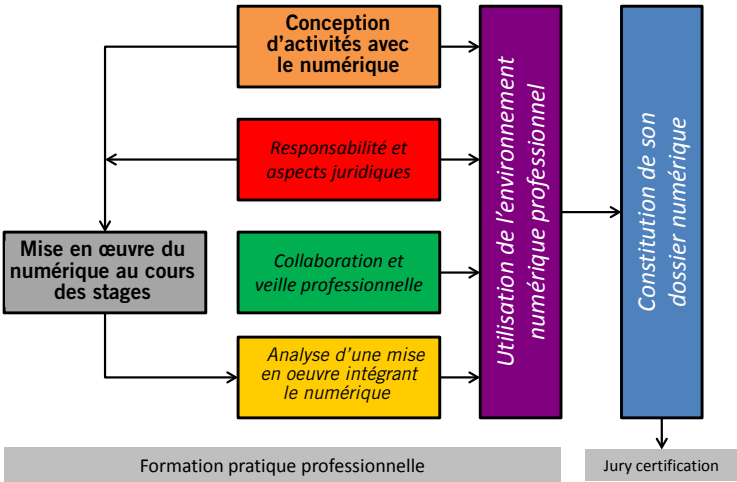
Les étudiants se destinant à enseigner dans le cadre de l'éducation nationale ont tout intérêt à acquérir ce certificat.

Qu'est-ce que le C2i2e ?

Le C2i2e atteste des compétences professionnelles dans l'usage pédagogique des technologies numériques, communes et nécessaires à tous les enseignants et formateurs pour l'exercice de leur métier dans ses dimensions pédagogiques, éducatives et citoyennes. La certification repose sur la validation de compétences attestant de la maîtrise effective de gestes professionnels accomplis en situations concrètes. Parmi celles-ci, doit figurer au moins une situation réelle d'enseignement mise en œuvre par le candidat. Le processus de certification repose sur la constitution par le candidat d'un dossier numérique de compétences faisant état des savoirs acquis et de la mobilisation des compétences requises pour l'obtention du C2i2e.

Pour répondre aux exigences de ce certificat, l'ESPÉ de Lorraine met en place un dispositif original qui permet de constituer son dossier numérique de compétences à travers les différentes activités proposées dans le parcours de formation. Ce dossier numérique est le support de la validation des compétences et de la certification C2i2e.





L'inscription au C2i2e fait l'objet d'une démarche individuelle et volontaire au début de la deuxième année. La première inscription est gratuite pour les étudiants du master.

Un document d'accompagnement C2i niveau2 «enseignant» est disponible pour les étudiants dans leur ENT.

Pour connaître le référentiel, les conditions précises de certification, les exigences, les dérogations, etc., consultez :

- Le site de l'ESPÉ
<http://www.espe.univ-lorraine.fr>
 > Rubrique «Formations», puis page «Le Numérique»
- Le service scolarité
espe-c2i2e-contact@univ-lorraine.fr
- Le portail national des C2i
<https://c2i.enseignementsup-recherche.gouv.fr>



Certification PSC1

(Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Le certificat de compétences PSC1 et l'attestation de 50m nage libre sont obligatoires pour se présenter aux épreuves orales du concours de professeur des écoles.

Les titulaires de l'attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) et les titulaires du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) en cours de validité sont reconnus titulaires du certificat de compétences PSC1.

La formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) a pour objectif d'apporter les connaissances nécessaires pour exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à :

- protéger la victime et les témoins ;
- alerter les secours d'urgence adaptés ;
- empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

À la fin de la formation, l'étudiant est capable de réagir efficacement face à une victime qui :

- s'étouffe ;
- présente un saignement abondant ;
- est inconsciente et respire ;
- est inconsciente et ne respire pas ;
- se plaint d'un malaise ;
- se plaint après un traumatisme.

La formation est animée par un formateur « Prévention et Secours Civiques ».

La démonstration des gestes de premiers secours est toujours suivie de phases d'apprentissage puis de mise en situation de sauveteur. L'évaluation est continue tout au long de la formation.

L'aptitude à prévenir les risques et à porter les premiers secours aux personnes en situation de détresse physique est reconnue par un certificat de compétences de "citoyen de sécurité civile" lui conférant ainsi l'obtention de l'unité d'enseignement "Prévention et Secours Civiques de niveau 1".

Cette formation est précédée d'une intervention menée par des représentants des mutuelles partenaires de l'éducation nationale qui porte sur :

- les textes relatifs à l'éducation à la santé et à la sécurité à l'école ;
- les missions du professeur dans ce domaine ;
- les ressources pédagogiques ;
- les modalités de partenariat.



Formation « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 »

mgen[★]

SOLUTIONS
ACQUISITION
MGEN

Acquisition ou rénovation, des envies d'emménager plein la tête ?

ASSURANCE
EMPRUNTEUR⁽¹⁾

CAUTION
ACQUISITION

ASSURANCE
CHÔMAGE⁽¹⁾



Les solutions MGEN ont tous les atouts pour faciliter l'acquisition ou les travaux⁽²⁾ de votre résidence principale ou secondaire : montant maximum garanti étendu à **1 000 000 €** et l'Assurance Emprunteur à partir de **0,11 %** du capital initial du prêt.

Le + MGEN

izigloo

Que vous soyez propriétaire ou locataire, sur izigloo.com vous bénéficiez d'une estimation instantanée des travaux éventuels à réaliser et d'un bilan énergétique en ligne !

Grâce aux conseillers **izigloo**, organisez sereinement vos travaux de la définition jusqu'à la sélection des artisans certifiés.

Avec **izigloo**, la plateforme gratuite de services 100% utiles, bénéficiez d'un précieux soutien pour réduire vos coûts !

mgen.fr

Mutuelle
Santé
Prévoyance

Ce document n'a pas de valeur contractuelle

(1) Selon les dispositions contractuelles de la notice d'information des contrats n°1537W et n°7853L.

(2) Selon les dispositions contractuelles de la notice d'information du contrat, couverture également des prêts travaux ≤ à 75 000 €

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - 3, square Max Hymans 75748 Paris cedex 15. CNP Assurances, Société anonyme au capital de 686 618 477 euros entièrement libéré - 341 737 062 RCS Paris. CNP Caution, SIREN n° 383 024 098. Entreprises régies par le code des assurances - GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS - Siège social : 4 place Raoul Dautry - 75716 PARIS CEDEX 15 - www.cnp.fr



Que savoir sur le mémoire de master ?

Le mémoire de master MEEF est l'aboutissement d'un travail mené sur les deux années de formation :

- Il permet à tout étudiant de « se familiariser avec les différents aspects de la démarche scientifique. L'activité de recherche doit, au-delà du contenu disciplinaire, permettre l'acquisition de compétences en lien avec le métier d'enseignant ou de personnel d'éducation, notamment par l'observation et l'analyse des pratiques professionnelles »¹.
- Il atteste des compétences attendues de l'étudiant au terme de ces deux années :
 - maîtriser des connaissances et des savoirs-faire complexes ;
 - savoir les réorganiser de manière originale en respectant le droit d'auteur ;
 - être capable de communiquer à des spécialistes ou à des non-spécialistes les principes et les résultats de son travail ;
 - être capable d'auto-formation.
- Les éléments de cadrage du mémoire définis au sein de l'ESPÉ de Lorraine vont s'appuyer sur les articles 7, 19 et 20 du cadre national des formations¹.
- L'écrit (mémoire) et sa soutenance (entre mi-avril et début juillet) font l'objet d'une évaluation unique devant une commission composée d'au moins deux membres enseignant dans le master, dont le tuteur.

Chaque étudiant bénéficie pour son travail de mémoire d'un accompagnement sous différentes formes :

- Guide pour la réalisation d'un mémoire de master MEEF, téléchargeable en pdf sur le site internet de l'ESPÉ (ou consultable dans sa forme papier dans les BU de l'ESPÉ)
- Séminaires
- Tutorat individuel mis en place dès la détermination du sujet jusqu'à la soutenance du mémoire.

¹ Arrêté du 27 Août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters «métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation»



En savoir plus :

<http://www.reseau-espe.fr/>

ou

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>

Mon Master MEEF en 180 secondes

Chaque année, les étudiants qui ont produit des mémoires de grande qualité ont la possibilité de participer à la finale régionale de la compétition.

Le candidat lorrain retenu représente ensuite la Lorraine au concours national co-organisé par le Réseau National des ESPÉ et le Ministère de l'enseignement supérieur. Au programme : un exercice oratoire intense, une belle mise en valeur de son travail de recherche, des rencontres professionnelles et, bien entendu, des cadeaux!

Master MEEF 1^{er} degré / Les stages

Les étudiants effectuent des stages d'observation et de pratique accompagnée en première année du Master MEEF 1^{er} degré. En deuxième année du Master MEEF 1^{er} degré, en fonction du parcours, les modalités de stages diffèrent.

Type, durée et calendrier des stages

1 ^{ère} année du Master MEEF 1 ^{er} degré	
Semestre 7 & Semestre 8	
Stage Pratique en classe	4 semaines de stage d'observation et de pratique accompagnée (dont au moins une en école maternelle)

2 ^{ème} année du Master MEEF 1 ^{er} degré							
Semestre 9 & Semestre 10							
Stage pratique en classe	<table border="1"> <thead> <tr> <th>PEA</th> <th>PEPA</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Enseignement et alternance</td> <td>Enseignement et pratique accompagnée</td> </tr> <tr> <td>Étudiants admissibles alternance en responsabilité à mi-temps 12h/semaine réparties sur 2 à 2,5 jours.</td> <td>5 semaines en pratique accompagnée</td> </tr> </tbody> </table>	PEA	PEPA	Enseignement et alternance	Enseignement et pratique accompagnée	Étudiants admissibles alternance en responsabilité à mi-temps 12h/semaine réparties sur 2 à 2,5 jours.	5 semaines en pratique accompagnée
PEA	PEPA						
Enseignement et alternance	Enseignement et pratique accompagnée						
Étudiants admissibles alternance en responsabilité à mi-temps 12h/semaine réparties sur 2 à 2,5 jours.	5 semaines en pratique accompagnée						
Stage hors pratique en classe	4 semaines de stage hors pratique de classe						

Masters MEEF 1^{er} degré / Les stages

Les stages auprès des enseignants du premier degré

Stage d'observation et pratique accompagnée

Il existe trois modalités de stages : observation, pratique accompagnée, responsabilité.

Pour les deux premières modalités de stage, les étudiants sont présents par binôme dans la classe d'un maître d'accueil temporaire ou d'un maître formateur du 1^{er} degré.

- Les périodes d'observation : *« confrontent les étudiants aux situations professionnelles rencontrées par les professeurs, les documentalistes ou les CPE : selon les cas, l'organisation et la préparation d'un enseignement, la façon d'aborder telle ou telle notion complexe, l'aide à l'apprentissage, l'organisation et l'animation de la vie scolaire d'un établissement, l'organisation de la documentation et des activités de recherche documentaire, l'évaluation, la prise en compte de la personne de l'élève, la gestion du groupe-classe »*.¹
- Les périodes de pratique accompagnée : *« donnent lieu à une ou plusieurs mises en pratique concrète : préparation et conduite d'un cours ou d'une séquence d'enseignement, suivi d'un projet de classe, préparation et conduite d'une évaluation, encadrement de la classe, préparation d'un conseil de classe ou d'un conseil d'école... »*.¹

Stages en responsabilité

« Le stage de la formation en alternance en deuxième année de master, effectué par les lauréats du concours, prend la forme d'un stage en responsabilité. Il prend en compte la préparation des activités effectuées dans ce cadre². « Le stage de la formation en alternance en deuxième année de master confère a minima 20 crédits sur les 60 crédits validés en deuxième année de master. L'évaluation de la période d'alternance porte sur le mémoire de master, la soutenance de ce mémoire et l'activité du stagiaire en situation professionnelle »³.

Accompagnement des stages dans le cadre des UE

Pour préparer les stages, en assurer le suivi et en faciliter l'exploitation un encadrement est assuré par les enseignants de l'ESPÉ et des professionnels de terrain au sein des UE « expériences professionnelles en alternance et développement de compétences ».

¹ BO n°29 du 22 Juillet 2010-circulaire n° 2010-102 du 13-7-2010

² Arrêté du 27 Août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » Article 14

³ Arrêté du 27 Août 2013 Article 20



Étudiantes en stage en école maternelle

Accompagnement individuel

- Tutorat ESPÉ

Chaque étudiant de master 2 se voit attribuer un tuteur ESPÉ qui participe au suivi et à l'évaluation des étudiants en stage.

- Accompagnement et suivi par les professionnels de terrain

- Stage d'observation ou de pratique accompagnée : le maître formateur (PEMF) ou le maître d'accueil temporaire (MAT) qui accueille dans sa classe des étudiants effectuant un stage d'observation ou de pratique accompagnée assure *« une initiation guidée à l'exercice du métier en aidant à la prise en charge progressive de séquences, puis de l'ensemble des activités d'une classe. Il effectue des visites conseils aux étudiants en stage de pratique accompagnée dans la classe d'un maître d'accueil temporaire »*.¹

- Stage en responsabilité

« Le stage de la formation en alternance comporte un tutorat assuré conjointement par un personnel d'une école ou d'un établissement relevant du ministre chargé de l'éducation nationale désigné par le recteur d'académie et un personnel désigné par l'école supérieure du professorat et de l'éducation. Les tuteurs accompagnent le stagiaire durant l'année scolaire et participent à sa formation². »

Les stages hors pratique de la classe (M2)

« Pendant la deuxième année, les cursus de formation pour les étudiants qui ne sont pas lauréats des concours comprennent une ou des périodes de stage d'une durée de huit à douze semaines³ ». A l'ESPÉ de Lorraine, les semaines de stage s'effectuent en lien avec le choix de l'option (UE 960, UE 1060) et supposent la mise en place d'un projet par l'étudiant nécessitant un partenariat et une adaptation à des publics diversifiés.

¹- BO n°29 du 22 Juillet 2010-circulaire n° 2010-102 du 13-7-2010

²- Arrêté du 27 Août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » Article 14

³- Arrêté du 27 Août 2013. Article 20

Stages à l'étranger

Dans le cadre de ses missions définies par le code de l'Éducation, l'ESPÉ de Lorraine propose une ouverture à l'international pour l'ensemble de ses étudiants de master.

Cette dimension leur permet d'approfondir une réflexion sur les méthodologies de l'enseignement et de la formation grâce à une approche comparée. La démarche s'inscrit dans une perspective interculturelle et linguistique.

C'est pourquoi l'ESPÉ accompagne des programmes de mobilité à l'étranger dans une dimension transfrontalière, européenne et internationale. Elle contribue à la mise en œuvre de projets pédagogiques adossés à la recherche. Pour ce faire, l'École met en place un programme de coopération internationale grâce aux partenariats conclus avec des universités et des hautes écoles de différents pays européens, avec des organismes hors Éducation nationale, avec des écoles françaises à l'étranger ou avec des écoles étrangères sensibilisées à la francophonie.

Les missions se déclinent autour de différents axes :

- la mobilité sortante et entrante ;
- la recherche ;
- la formation d'enseignants à l'étranger ;
- la coopération transfrontalière avec les instituts de formation et les ministères ;
- la réponse à des appels d'offres internationaux ;
- l'éducation comparée.

Tous les étudiants de M1 et de M2 (MEEF 1^{er} degré parcours PEPA) peuvent bénéficier d'un stage à l'étranger.

Ces stages rentrent dans le cadre des stages en école pour les étudiants de Master 1, des stages en école et hors école pour les étudiants de Master 2 PEPA.

Dès septembre, des réunions ont lieu sur tous les sites de formation. Une information exhaustive propose des lieux de stage à l'étranger et des informations sur les mobilités sortantes.

Le service des Relations Internationales prend en charge et organise l'ensemble des mobilités y compris dans le cadre de projet personnel et/ou professionnel.

Les mobilités s'effectuent pendant la formation ou pendant des temps de vacances. Toute mobilité validée par le service des Relations Internationales et par les directions de site fera l'objet d'une convention et d'une aide financière.

Pour préparer votre départ

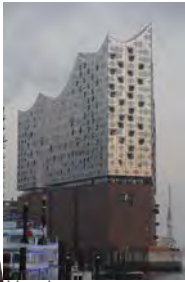
Pour plus d'informations, consultez le site de l'ESPÉ :
www.espe.univ-lorraine.fr > International

Chargé de mission :
 Jean-Paul AUBERT
jean-paul.aubert@univ-lorraine.fr

Secrétariat :
 Sylvie KIRCH
sylvie.kirch@univ-lorraine.fr
 03 72 74 22 25



Berlin



Hamburg



Gorzow



Prague



Luxembourg



Berlin

Souvenirs de stages de nos étudiants



L'école Ferdinand de Lesseps à Barcelone

Marie : « Ce stage a été une opportunité extraordinaire de découvrir la vraie "facette" du métier de professeur des écoles, car être seul(e) devant une classe n'est pas la même chose que d'accompagner un autre professeur. Ce stage m'a permis de découvrir le métier en tant que tel, l'organisation des cours, la relation directe avec les élèves, le quotidien de la vie en classe, et quelques fois, les aléas des préparations qui ne conviennent pas forcément à la réalité de la classe. L'accueil de l'école Ferdinand de Lesseps a été incroyable, car tout en étant en responsabilité, nous étions très bien entourés, et nous pouvions demander de l'aide si besoin. En résumé, ce fut une véritable chance d'enseigner quelques jours à l'école française de Barcelone ! »

Que savoir sur les examens ?

Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

Elles sont arrêtées chaque année :

1- par l'Université de Lorraine dans un texte de cadrage qui en fixe les règles générales pour tous les étudiants par niveau de diplôme (compensation ou non, semestrielles, annuelles ...).

2- spécifiquement pour chaque diplôme et chacune des UE qui le compose.

Ces MCC de la mention MEEF 1^{er} degré sont accessibles sur le site web de l'ESPÉ. Elle sont de plus présentées aux étudiants chaque année sur l'ensemble des sites géographiques de l'ESPÉ de Lorraine.

3- La charte des examens de l'Université de Lorraine, spécifie les conditions requises pour se présenter aux épreuves, organisation des sessions d'examens, droits et devoirs de l'étudiant, droits et devoirs de l'Université, les sanctions éventuelles encourues en cas de fraude ou plagiat, les modalités de surveillance des examens, les dispositions concernant les résultats des examens et le bonus étudiant.

Les convocations

Il existe deux types de contrôle terminal : examen anticipé (EA) et examen terminal (ET). Les convocations s'effectuent soit collectivement par voie d'affichage électronique ou mural (panneaux spécifiques), soit individuellement par courrier électronique ou postal. Si l'étudiant a besoin d'une convocation individuelle, il en fait la demande à l'adresse espe-examens-contact@univ-lorraine.fr

Pour les examens anticipés, les épreuves peuvent être programmées en dehors des plages calendaires prévues pour les examens terminaux (cf. calendrier en fin de guide).

Pour le contrôle continu, si celui-ci s'effectue dans le cadre d'une heure d'enseignement, il ne donne pas lieu à convocation.

Les résultats

Ils sont arrêtés pour chaque semestre par une commission semestrielle et, pour chaque année, par le jury du diplôme concerné. Aucun résultat n'est donné par téléphone. Ils sont communiqués par voie d'affichage électronique et mural.

Les décisions du jury (présidé par le responsable de la mention Master MEEF 1^{er} degré) sont souveraines et non susceptibles de recours.

Droit à l'information

Les étudiants ont droit, sur leur demande et «dans un délai raisonnable», à la consultation de leurs copies et à un entretien, en tout état de cause avant la session suivante.

La fraude

Toute fraude ou tentative de fraude aux examens donne lieu à des poursuites devant la section disciplinaire de l'université.

La délivrance du diplôme

Une fois le diplôme obtenu, une attestation de réussite est délivrée. Cette attestation provisoire doit être impérativement produite pour obtenir ensuite le diplôme qui n'est délivré qu'une fois (aucune copie n'est effectuée).

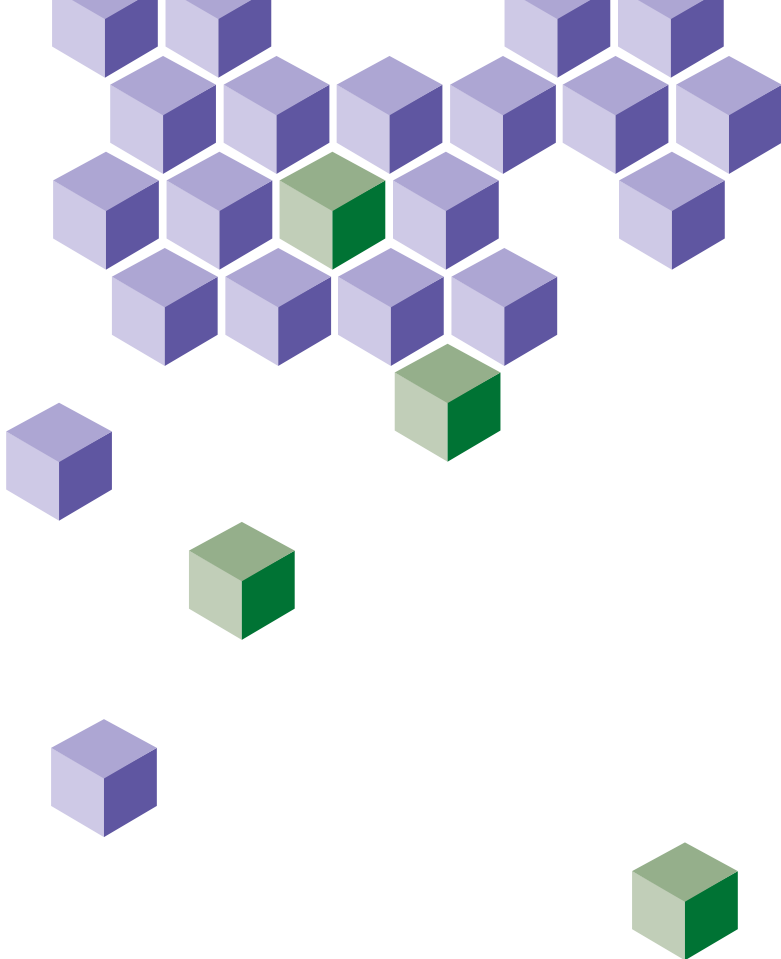




BU, site de Nancy-Maxéville : Concert de Noël, décembre 2017.
Enseignante de musique : Véronique Gaudard.

LE CONCOURS DU CRPE

LA VIE ÉTUDIANTE



LE CRPE

Le concours de recrutement
de professeur des écoles (CRPE)
de l'Éducation Nationale

Inscription

ATTENTION : Le fait d'être inscrit à l'ESPE ne dispense pas de l'obligation de s'inscrire au concours.

Date d'inscription au concours

Les inscriptions aux concours de la session 2018 se font par internet, en général à l'automne.

Chaque étudiant est responsable de son inscription au concours.

Dates des épreuves du concours

Le calendrier détaillé des dates des épreuves sera publié et consultable en ligne.

⚠ Attention en s'inscrivant, à ne pas se tromper de concours : public, privé, 3^{ème} voie...

En savoir plus

Informations générales et témoignages sur le métier :
<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>



Exemple : Les épreuves du concours externe

Le recrutement des professeurs des écoles est académique. Les lauréats sont affectés l'année suivante dans l'académie où le concours a été obtenu.

Les épreuves du concours externe sont définies par l'arrêté du 19 avril 2013 publié au Journal officiel du 27 avril 2013.

Les épreuves d'admissibilité du concours externe

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes pour l'école primaire. Le niveau attendu correspond à celui exigé par la maîtrise des programmes de collège.

Épreuve écrite de français (4h)

L'épreuve comporte trois parties :

- la production d'une réponse, construite et rédigée, à une question portant sur un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires ;
- une partie portant sur la connaissance de la langue (grammaire, orthographe, lexique et système phonologique) ;
- une analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement du français, choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire et de productions d'élèves.

Épreuve écrite de mathématiques (4h)

L'épreuve comporte trois parties :

- une première partie constituée d'un problème ;
- une deuxième partie composée d'exercices indépendants, complémentaires à la première partie ;
- une analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement des mathématiques choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire et de productions d'élèves.

Les épreuves d'admission du concours externe

Première épreuve orale : mise en situation professionnelle dans un domaine avec entretien à partir d'un dossier au choix du candidat (présentation du dossier : 20 minutes ; entretien : 40 minutes).

Cette épreuve vise à évaluer les compétences scientifiques, didactiques et pédagogiques du candidat dans un domaine d'enseignement choisi au moment de l'inscription (sciences et technologie, histoire, géographie, histoire des arts, arts visuels, éducation musicale, enseignement moral et civique).

Deuxième épreuve orale : entretien à partir d'un dossier (préparation 3 heures).

- Une première partie permet d'évaluer les compétences du candidat pour l'enseignement de l'EPS (exposé 10' puis entretien avec le jury de 20') ;
- Une deuxième partie de l'épreuve vise à apprécier les connaissances du candidat sur le système éducatif français (exposé 15' puis entretien avec le jury de 30').

MÊME POUR SARAH, ENSEIGNANTE, LES RISQUES DU QUOTIDIEN NE MANQUENT JAMAIS À L'APPEL

ASSURANCE PROFESSIONNELLE

**POUR LES RISQUES LIÉS
À VOTRE ACTIVITÉ**

-10% SUR LES CONTRATS
D'ASSURANCE AUTO*

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

*Offre réservée aux personnels des métiers de l'enseignement, la 1^{ère} année à la souscription d'un contrat d'assurance auto, valable jusqu'au 31/12/2016.

Venez nous rencontrer à :

Nancy : • 2 viaduc Kennedy
 • 225 avenue du Général Leclerc

Metz : • 2 rue Lafayette

Ou renseignez-vous au 0 970 809 809 (n° non surtaxé) ou sur www.gmf.fr



Septembre 2017, journée d'intégration des étudiants de M1, ESPÉ de Lorraine, site de Nancy-Maxéville

En partenariat avec le Club d'Aviron et la GMF



LA VIE ÉTUDIANTE

Associations d'étudiants

L'association des étudiants sur le site de formation

Une association de type loi 1901 existe (ou peut être créée) sur votre site de formation.

Ses missions :

- mettre en place des activités sportives et culturelles à destination des étudiants,
- gérer la cafétéria étudiante.

Le financement des activités s'effectue sur les fonds propres de l'association. Le financement des projets par l'Université de Lorraine et/ou par le CROUS est également possible.

Les associations étudiantes à l'ESPÉ de Lorraine

- **Bar-le-Duc** : association «Passe T'en»

Six étudiants composent son bureau (1 M1 et 5 M2 dont 2 M2 EFS et 3 M2 PEPA). «Passe T'en» organise régulièrement des événements conviviaux dans le but de rassembler étudiants, anciens étudiants, formateurs et personnels de l'ESPÉ. Parmi eux, le pot d'accueil (pour souhaiter à tous la bienvenue), une soirée d'intégration dans un café-bar de la ville, la soirée de Noël, le partage de la galette des rois et le barbecue de fin d'année ponctuent agréablement une année de dur labeur... De plus, les membres de l'association conservent une large liberté d'innovation pour entreprendre de nouveaux projets à chaque nouvelle année, dans cette antenne universitaire accueillante à taille humaine, bordée d'espaces verts dans une cité labellisée «Ville d'Art et d'Histoire».



Association «Pass T'en» du site de Bar-le-Duc

● **Metz-Montigny** : l'association «MIFA» est là pour favoriser une ambiance agréable et sincère au sein de l'établissement et ainsi renforcer ou apporter des liens d'amitié entre les cours ou lors d'organisation de certains événements. Elle tient une cafétéria (salle 020) avec boissons chaudes et froides et des gourmandises à grignoter. L'argent récolté aide à financer diverses actions comme le Gala de fin d'année.

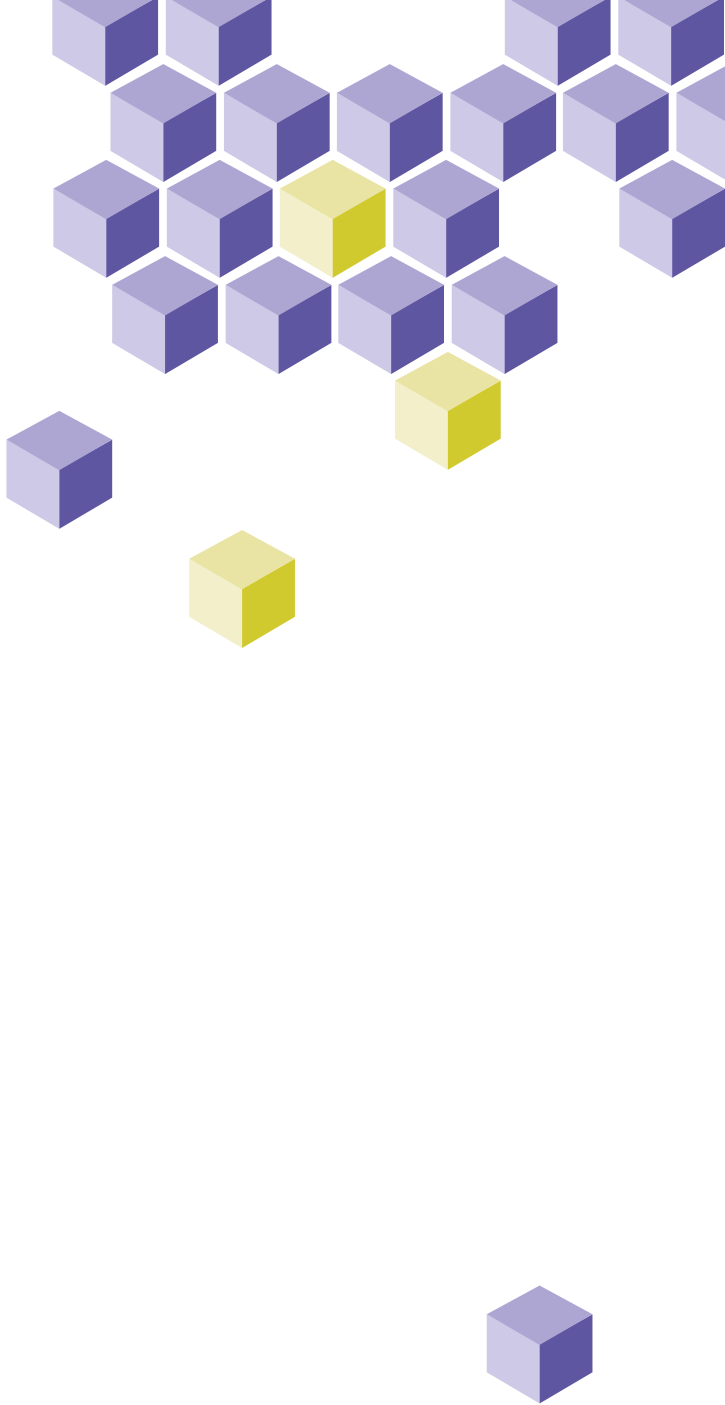
● **Épinal** : l'association «Maître'S» organise plusieurs manifestations culturelles et conviviales, à destination des étudiants et des personnels du site : intégration, repas de Noël, randonnée sur les crêtes etc. Cela contribue à l'atmosphère chaleureuse de ce site à taille humaine.

● **Nancy** : l'association «In Situ» est constituée d'une dizaine de membres. Elle organise une multitude d'événements tout au long de l'année scolaire. Que ce soit les «bar-ô-maîtres», c'est-à-dire des moments conviviaux où étudiants et formateurs se retrouvent autour d'un verre et d'animations, des soirées trimestrielles, ou encore d'activités comme la sortie au salon du livre ; elle parvient à réunir un maximum d'étudiants de l'ESPÉ du site de Nancy-Maxéville. Elle vous accueille tous les jours à la cafétéria de 12h à 13h30, afin de vous servir des boissons chaudes et froides, des snacks, ou pour faire une simple partie de billard ou de baby-foot.



Une soirée de fin d'année

LES SERVICES À DISPOSITION DES ÉTUDIANTS



LES SERVICES À DISPOSITION DES ÉTUDIANTS

Les Bibliothèques Universitaires

L'accès aux bibliothèques et aux espaces de travail, la consultation et le prêt des documents sont **gratuits*** pour tous les étudiants, enseignants et personnels de l'université de Lorraine, ainsi que pour certains partenaires du Ministère de l'Éducation nationale.

Munissez-vous de votre carte étudiant et de votre « Sésame » et faites valider votre inscription dans l'une des bibliothèques de l'Université de Lorraine. Vos identifiant et mot de passe sont indispensables pour accéder à tous les services en ligne, ainsi que pour l'utilisation du WiFi.

<http://www.bu.univ-lorraine.fr>

Une seule adresse à retenir pour :

- retrouver les adresses, plans d'accès, horaires d'ouverture, conditions de prêt et toutes les infos sur les collections et les services ;
- consulter le catalogue, utiliser votre compte lecteur, réserver des documents ou prolonger leur prêt depuis chez vous ;
- consulter la documentation électronique et les ressources documentaires en ligne ;
- réserver des documents du réseau et les faire livrer dans votre BU.

2 millions de documents en 2 clics !

Le catalogue permet de chercher et de localiser toute la documentation (livres, revues, journaux, articles, thèses sous forme papier, DVD, ...) proposée dans les bibliothèques du réseau des BU. La documentation numérique à portée de main !

Cherchez, téléchargez et lisez les ressources numériques (articles de revues, ebooks, thèses numérisées) depuis chez vous grâce à un catalogue en ligne qui permet d'accéder directement à ces documents.

A l'ESPÉ de Lorraine, les équipes des BU travaillent quotidiennement avec l'ensemble des enseignants de l'ESPÉ de Lorraine, ainsi qu'avec les étudiants afin de répondre à leurs besoins et en fonction de l'évolution des formations. Ensemble, ils enrichissent les fonds documentaires.

*sauf Prêt Entre Bibliothèques, hors université de Lorraine.

Les Bibliothèques Universitaires à l'ESPÉ de Lorraine



Animation avec des scolaires
à la BU du site d'Épinal
(automne 2017)



Un espace de travail à la BU
du site de Metz-Montigny
(automne 2017)



Portes ouvertes à la BU du site
de Bar-le-Duc (printemps 2018)



Expo et animation à la BU du site
de Sarreguemines (printemps 2018)



Un espace de travail, BU du site de Nancy-Maxéville
(hiver 2017)

Le Centre Audiovisuel Multimédia et ses antennes

Un intérêt pour les images et les sons, un projet multimédia, une recherche nécessitant un recueil de données audiovisuelles, un désir de pratiquer l'audiovisuel avec des élèves ?

Sur chacun des sites de formation de l'ESPÉ de Lorraine, les formateurs du Centre Audiovisuel et Multimédia accueillent les étudiants, en fonction de leurs disponibilités et de leur emploi du temps.

Ils leur offrent :

- conseils pédagogiques, méthodologiques et techniques ;
- prêt de matériels (caméscopes, appareils photo, enregistreurs numériques, ordinateurs portables, vidéoprojecteurs) ;
- assistance aux montages vidéo ou sonore dans des locaux spécialisés ;
- salle libre-service mise à disposition pour travail multimédia (sur certains des sites).

Contactez par courriel les formateurs pour prendre rendez-vous :

Bar-le-Duc >

daniel.rubenach@univ-lorraine.fr

Épinal >

ernesto.feltrin@univ-lorraine.fr

dominique.claudel@univ-lorraine.fr

Metz-Montigny >

roger.leguyen@univ-lorraine.fr

michel.behr@univ-lorraine.fr

Nancy-Maxéville >

daniel.rubenach@univ-lorraine.fr

jean-paul.aubert@univ-lorraine.fr



Étudiantes au Centre Audiovisuel Multimédia



Un espace de travail équipé

Services numériques

L'Université de Lorraine et l'ESPÉ de Lorraine vous offrent un grand nombre de services numériques sécurisés en ligne.

Quelques exemples ici :

Votre Espace Numérique de Travail :

(gestion de votre identifiant UL : le «sésame», dossier étudiant, plannings, accès à la messagerie électronique...)

<https://ent.univ-lorraine.fr>

Vos cours en ligne :

<https://arche.univ-lorraine.fr>

Envoyer des fichiers lourds, en toute sécurité :

<https://filesender.renater.fr/>



Et dans votre smartphone ou votre tablette :

L'application **UnivLorraine** est disponible pour iOS et Android (<http://u2l.fr/apps>) et vous permet de :

- connaître votre emploi du temps et
 - consulter votre messagerie,
 - consulter vos notes,
 - accéder à vos cours,
 - faire des recherches dans toutes les BU, connaître l'affluence, la disponibilité d'un ouvrage et le réserver
- ...etc.



Et aussi ...

Pour connaître l'ensemble des services offerts par l'Université de Lorraine, consultez le nouveau guide de l'étudiant 2018/2019

<http://www.univ-lorraine.fr>

Service d'orientation et d'insertion professionnelle

L'Université de Lorraine peut vous aider à construire (ou réorienter) votre projet professionnel et préparer votre entrée dans la vie active.

La sithèque du Soip vous propose une sélection de ressources du web dans les domaines de la vie universitaire, de l'orientation et de l'insertion professionnelle :

www.univ-lorraine.fr/orientation

Le portail stage/emploi de l'Université de Lorraine «Platine» vous aide dans vos recherches de stage d'emploi... en France et à l'étranger :

www.platine.univ-lorraine.fr

Pour avoir des informations sur les métiers et les formations en France, consultez le site suivant :

www.onisep.fr

Où trouver les conseillers ?

- **Metz** : Campus de l'île du Saulcy, villa n°1
03 72 74 03 62
- **Nancy** : Campus Lettres et sciences humaines, MDE, bât. D, 2^{ème} étage
03 72 74 03 61
- **Vandoeuvre-lès-Nancy** : Campus des Aiguillettes, ESA (Espace de Services Aiguillettes)
03 72 74 03 60

Courriel : soip-contact@univ-lorraine.fr

Site web : <http://www.univ-lorraine.fr/orientation>

Page facebook : @soipunivlorraine



Bien dans son corps, bien sans tête

Pour tout savoir sur le sport à l'université de Lorraine, une seule adresse : sport.univ-lorraine.fr

LE SERVICE UNIVERSITAIRE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (SUAPS) : LE SPORT POUR TOUS LES ÉTUDIANTS

Vous souhaitez pratiquer une activité durant votre temps libre ? Le SUAPS vous propose un programme de 70 activités qui se décline sous différentes formes : enseignements du lundi au samedi, stages (ski, plongée, danse, surf, escalade), animations et tournois, préparations aux diplômes (plongée, secourisme...).

Une équipe de professeurs d'EPS et de spécialistes diplômés assure l'encadrement.

Programme et modalités pour pratiquer :

<http://www.sport.univ-lorraine.fr>

DES AMÉNAGEMENTS POUR LES SPORTIFS DE HAUT-NIVEAU

Vous êtes étudiant sportif de haut-niveau ou compétiteur confirmé? Un aménagement de vos études peut vous être proposé.

Contact : delphine.lessinger@univ-lorraine.fr - 03 72 74 06 06

LES CHAMPIONNATS UNIVERSITAIRES (AS / LGESU)

En adhérant à l'Association sportive (AS) de l'Université de Lorraine, vous pourrez vous préparer et participer aux compétitions universitaires, académiques, nationales et internationales, ainsi qu'à des manifestations ponctuelles (record de l'heure, Raid de l'U, etc.) organisées par la Ligue Grand Est du Sport Universitaire (LGESU).

Pour participer aux championnats, l'adhésion (licence) à l'AS est obligatoire. Elle est accompagnée d'un certificat de non contre-indication à la pratique du sport de compétition.

Contact AS : contact-as@univ-lorraine.fr

Contact LGESU : <http://www.sport-u-grandest.com>

Attestation 50m nage libre

Les maîtres-nageurs de la piscine universitaire «Les Océanautes» à Nancy (à côté du Campus Lettres) ou de toute autre piscine sont habilités à faire passer cette épreuve gratuitement. Renseignez vous!



Services sociaux et de santé

Le bien-être, un facteur de réussite

Le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) Service médical – social & infirmerie vous propose :

CONSULTATIONS GRATUITES ET CONFIDENTIELLES

Bilans de santé, bilans et conseils diététiques, vaccinations, aide au sevrage tabagique et addictologie, aide médico-psychologique / gestion du stress, médecine du sport, gynécologie, dépistage des infections sexuellement transmissibles, accompagnement des étudiants en situation de handicap, soins infirmiers, accueil et orientation des urgences.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Accueil, écoute, conseil et soutien par les assistantes sociales pour toutes les difficultés liées à la vie étudiante : familiales, relationnelles, financières, administratives ou pédagogiques.

FORMATIONS

Secourisme, unités d'enseignement libre, bonus engagement étudiant.

ACTIONS DE PROMOTION DE LA SANTÉ

Sur la page facebook de la santé Un, suivez l'actualité des actions « Zen'études », « Faites la fête », « Boire-manger-bouger » et « Je t'aime un peu, beaucoup... »

Où trouver les services de santé ?

À Vandoeuvre-lès-Nancy

- Vélodrome

03 72 74 05 51 (accueil santé) / 03 87 74 05 65 (accueil social)

- Campus sciences & technologies (infirmerie) / 03 72 74 50 38

À Nancy

- Campus lettres et sciences humaines (Maison de l'étudiant)

03 72 74 05 71 (accueil santé) / 03 72 74 05 75 (accueil social)

- IUT Nancy-Brabois (infirmerie) / 03 72 74 71 12

À Metz

- Campus Saulcy et Bridoux / 03 72 74 05 40

À Épinal

- Maison de l'étudiant d'Épinal / 03 29 82 04 41

<http://www.univ-lorraine.fr/santesocial>

<https://www.facebook.com/SantesocialUL/>



Le saviez-vous ?

Le Centre médical et dentaire de Nancy est proche du centre ville, à l'extrémité du cours Léopold au **6, rue Désilles**. Il est ouvert à tous, donc également aux étudiants.

- **Consultations de médecine générale, spécialisée et dentaire**, sans dépassement d'honoraires, avec tiers payant dans le cadre du parcours de soins coordonné (médecin traitant déclaré, au Centre ou ailleurs).
- **Centre d'information, de dépistage et de diagnostic** des infections sexuellement transmissibles, (dépistage anonyme et gratuit).
- **Centre de planification et d'éducation familiale**, informations, entretiens individuels ou de couple et consultations (accès gratuit).



Prise de rendez-vous en ligne
24h/24 et 7j/7 :
mgen.fr/CMDNancy

☎ : **03 83 17 76 00**
Consultations médicales

☎ : **03 83 17 76 04**
Service dentaire

Accompagnement social

L'aide sociale est mutualisée avec le CROUS :

- accueil, écoute, information, orientation ;
- accompagnement dans les démarches d'accès aux droits : bourses, demande de logement, couverture sécurité sociale ;
- participation à la mise en œuvre de l'action sociale du Crous et de l'université : instruction des demandes d'aide financières, participation aux commissions ;
- médiation avec les partenaires internes et externes de l'université ;
- soutien moral et psychologique (difficultés personnelles, rupture familiale) ;
- participation aux actions de promotion de la santé organisées par le service.

Bourses & aides

- l'action sociale de l'université : CASE, ce comité d'action sociale étudiant étudie les demandes d'exonération, et les aides spécifiques ;
- l'action sociale du Crous :
 - Bourses sur critères sociaux et demande de logement via le Dossier Social Etudiant (DSE)> Pour plus d'informations :
<http://www.cnous.fr> > la vie étudiante
 - Bourses et aides financières
<http://www.crous-nancy-metz.fr> > bourses
 - <http://www.etudiant.gouv.fr> > Vos aides financières

Conseils et aides concernant une demande de bourse
Contactez le service scolarité de l'ESPÉ
courriel : espe-scolarite-contact@univ-lorraine.fr
tél. 03 72 74 22 11

- Aides spécifiques Crous : aides annuelles (ASAA) ; aides ponctuelles (ASAP)
- Autres Bourses
- Aide du Conseil Régional de Lorraine
- Aides en réseau avec différentes structures : CAF, CCAS, CIF-CEDIFF, CLLAJ et organismes caritatifs.

Les assistantes sociales reçoivent sur rendez-vous.
S'adresser dans les secrétariats du SUMPPS (Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé) et CROUS (Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires) en vue de connaître les coordonnées de l'assistante sociale du secteur.

SUMPPS

Site de Nancy
03 83 68 52 02

Site de Metz
03 72 74 05 40

CROUS

CROUS Nancy-Metz
03 83 91 88 30

CROUS de Metz
03 87 31 61 61

VOTRE ENGAGEMENT, UNE ACTION À VALORISER ENGAGEZ-VOUS DANS LA VIE ÉTUDIANTE !

Le temps des études est aussi l'occasion de participer à la vie citoyenne. De nombreux étudiants - réunis au sein d'associations et bureaux des étudiants organisent différentes manifestations :

- compétitions sportives,
- représentations théâtrales, musicales,
- actions de prévention,
- collectes de fonds, galas, etc.

En s'engageant, ces étudiants développent de nouvelles compétences (gestion de projet, animation d'équipe, etc.) liées à la vie associative, qu'ils pourront valoriser auprès des employeurs lorsqu'ils intégreront le monde professionnel.

Si l'engagement dans la vie associative vous tente, contactez le Bureau Régional de la Vie Étudiante (BRVE).

CONTACTS

• Maison de l'étudiant Nancy, campus lettres et sciences humaines
03 72 74 06 45

• Maison de l'étudiant Metz, campus du Saulcy
03 72 74 06 40

Courriel : brve-contact@univ-lorraine.fr

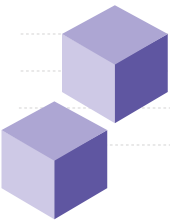
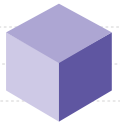
VALORISEZ VOTRE ENGAGEMENT !

Faites reconnaître votre engagement avec le Bonus Engagement Etudiant (B2E). Il peut vous faire bénéficier d'un complément de points, à disposition du jury de diplôme ou d'année. Précurseur de la loi « Égalité et Citoyenneté », cette pratique a été initiée à l'Université de Lorraine dès 2014.



NOTES

A series of horizontal dashed lines for writing notes.



**CALENDRIER
MASTER MEEF
1^{ER} DEGRÉ
2018-2019**

Sept. / Déc. 2018

Légende :

- Congés universitaires & pauses pédagogiques
- Congés scolaires
- Jours Fériés
- Exams
- Juries / Commissions
- Journées banalisées

Autres dates :

Vernissages expositions
Maxéville, Le Préau des arts
Mercredi 12/09, 18h
Mercredi 28/11, 18h

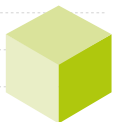
Vernissage exposition
Montigny, Homo Numericus
Mardi 20/11, 18h

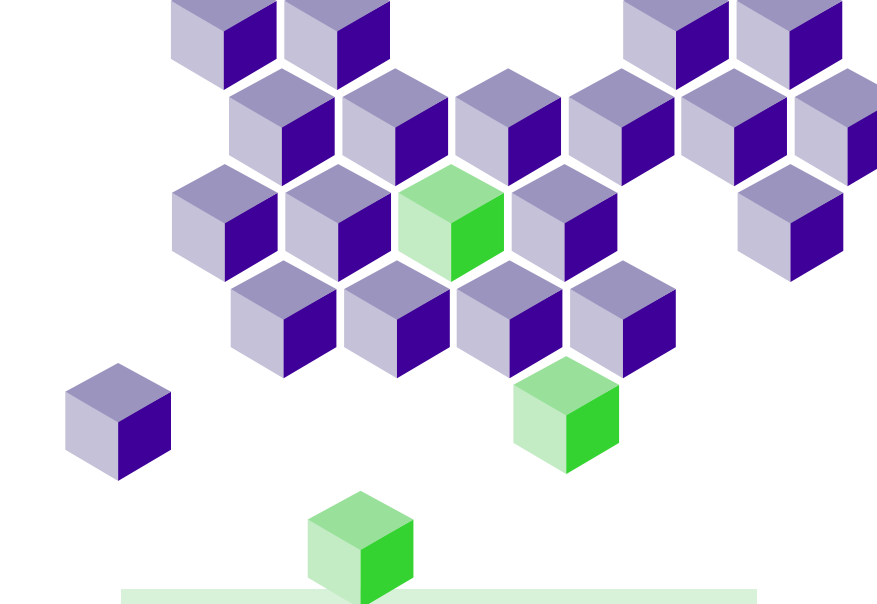
Mes dates :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre		
1 D	1 M		1 S		1 L	1 L	Fin réorientation S1	1 J		1 J		1 S		1 S		1 S	
2 L	2 J		2 D		2 M	2 M		2 V		2 V		2 D		2 D		2 D	
3 M	3 V		3 L	Rentrée MJ Rentrée scolaire M2 PEA	3 M	3 M		3 S		3 S		3 L		3 L		3 L	
4 M	4 S		4 M		4 J	4 J		4 D		4 D		4 M		4 M		4 M	
5 J	5 D		5 M	Début cours S9 M2 PEA	5 V	5 V		5 L		5 L		5 M		5 M		5 M	
6 V	6 L		6 J	Rentrée M2 PEPA	6 S	6 S		6 M		6 M		6 J		6 J		6 J	
7 S	7 M		7 V	Début cours S9 M2 PEPA	7 D	7 D		7 M		7 M		7 V		7 V		7 V	
8 D	8 M		8 S		8 L	8 L		8 J		8 J		8 S		8 S		8 S	
9 L	9 J		9 D		9 M	9 M		9 V		9 V		9 D		9 D		9 D	
10 M	10 V		10 L		10 M	10 M		10 S		10 S		10 L		10 L		10 L	
11 M	11 S		11 S		11 J	11 J		11 D		11 D		11 M		11 M		11 M	
12 J	12 D		12 M		12 V	12 V		12 L		12 L		12 M		12 M		12 M	
13 V	13 L		13 V		13 S	13 S		13 M		13 M		13 J		13 J		13 J	
14 S	14 M		14 V		14 D	14 D		14 M		14 M		14 V		14 V		14 V	
15 D	15 M		15 S		15 L	15 L		15 J		15 J		15 S		15 S		15 S	
16 L	16 J	Réouverture ESPE	16 D		16 M	16 M		16 V		16 V		16 D		16 D		16 D	
17 M	17 V		17 L		17 M	17 M		17 S		17 S		17 L		17 L		17 L	
18 M	18 S		18 M		18 J	18 J		18 D		18 D		18 M		18 M		18 M	
19 J	19 D		19 V		19 M	19 M		19 L		19 L		19 M		19 M		19 M	
20 V	20 L		20 J		20 S	20 S		20 M	Élections Conseils ESPÉ	20 J		20 J		20 J		20 J	
21 S	21 M		21 V		21 D	21 D		21 M		21 M		21 V		21 V		21 V	
22 D	22 M		22 S		22 L	22 L		22 J		22 J		22 S		22 S		22 S	
23 L	23 V		23 D		23 M	23 M		23 S		23 S		23 D		23 D		23 D	
24 M	24 J		24 V		24 M	24 M		24 L		24 L		24 M		24 M		24 M	
25 M	25 S		25 M		25 J	25 J		25 D		25 D		25 M		25 M		25 M	
26 J	26 D		26 M		26 V	26 V		26 L		26 L		26 M		26 M		26 M	
27 V	27 L		27 J		27 S	27 S		27 M		27 M		27 J		27 J		27 J	
28 S	28 M		28 V		28 D	28 D		28 M		28 M		28 V		28 V		28 V	
29 D	29 M		29 S		29 L	29 L		29 J		29 J		29 S		29 S		29 S	
30 L	30 J		30 V		30 M	30 M		30 V		30 V		30 D		30 D		30 D	
31 M	31 V		31 S		31 M	31 M		31 L		31 L		31 M		31 M		31 L	

NOTES





**Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation & Ministère de l'Éducation Nationale
Université de Lorraine / École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPÉ), Académie de Nancy-Metz.**

Directeur de la publication : Fabien Schneider

Rédactrice en chef : Marie L'Etang, responsable service Communication & Culture.

Équipe de rédaction :

Laurent Husson, directeur adjoint ESPÉ de Lorraine, en charge du pôle Premier Degré,

Alexandra Prévotat-Mazé, responsable service Scolarité avec l'appui de l'ensemble des services de l'ESPÉ de Lorraine.

Création couverture et illustrations originales : Maud Guély

Mise en page : Marie L'Etang

Crédits photographiques : Service communication&culture ESPÉ de Lorraine, Jean-Paul Aubert, Vincent Battu, Myriam Laurent, Natacha Nivelet (2018, tous droits réservés)

Impression : Imprimerie Moderne, Pont-À-Mousson

Date de parution et dépôt légal : Septembre 2018

Toutes les informations de ce guide sont valables à la date où nous imprimons ce document : juillet 2018


Retrouvez ce guide en PDF en ligne sur le site web de l'ESPÉ de Lorraine : <http://www.espe.univ-lorraine.fr>

Suivez notre actualité sur les réseaux sociaux :

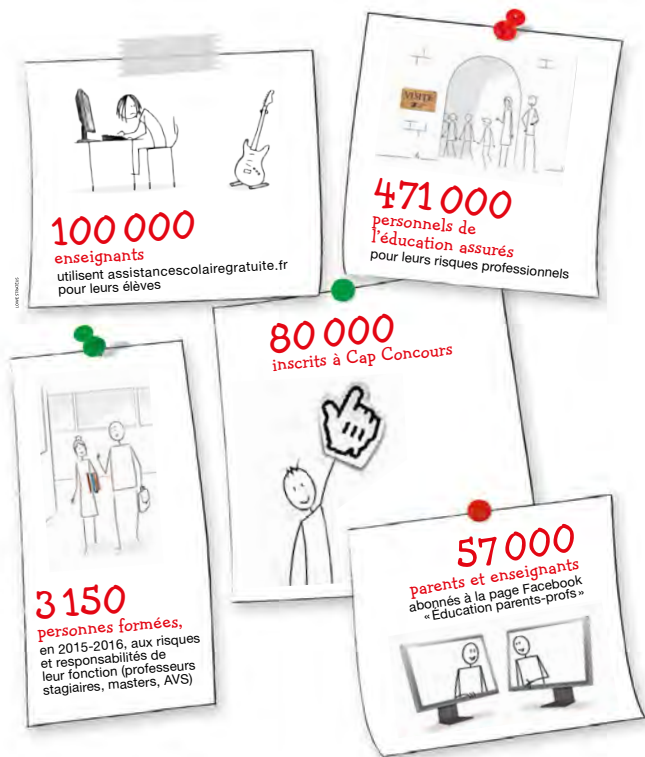
 <https://www.facebook.com/Espelorraine/>

 <https://twitter.com/ESPElorraine>

Une erreur, une suggestion ? Contactez-nous par courriel : espe-servicecommunicationculture-contact@univ-lorraine.fr



C'est quoi une meilleure assurance ?



Accompagnement, soutien, mise à disposition de ressources pédagogiques...
La MAIF s'efforce d'assurer et d'accompagner au mieux les personnels éducatifs
dans leur parcours professionnel et leur vie privée.

On a tout à gagner à se faire confiance.

Pour tout savoir, rendez-vous sur: maif.fr/enseignants

Cap concours est conçu et réalisé en partenariat avec rue des écoles, SA au capital de 4 106 456 €
RCS Paris 429 774 250 - 2 ter rue des Chantiers - 75005 Paris.

La MAIF dans votre académie

- Villers-lès-Nancy : 551 avenue Paul Muller - 03 83 41 62 00
- Verdun : résidence Matisse, 1 avenue Colonel Driant
03 29 86 99 00
- Metz : 12 rue Winston Churchill - 03 87 65 81 00
- Thionville : 16 place Anne Grommerch - 03 87 65 81 00
- Épinal : 38 rue de Nancy - 03 29 69 11 30



assureur militant